



Institut des
politiques publiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Septembre **2024** Septembre **2025**

PRÉSENTATION

L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre Paris School of Economics et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

Les chercheurs affiliés à l'IPP comprennent des chercheurs de Paris School of Economics et du CREST, des chercheurs appartenant à d'autres institutions de recherche et une équipe permanente dédiée à l'IPP. Leurs travaux se rapportent à des thématiques qui couvrent un large éventail de politiques publiques : la fiscalité des ménages et des entreprises, les politiques de formation et d'insertion, le soutien à l'innovation, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'environnement, la démocratie et les institutions.

Les travaux conduits par l'IPP visent à développer la recherche scientifique dans le domaine des politiques publiques et à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. Pour ce faire, l'IPP publie ses travaux et résultats non seulement dans un format universitaire classique, mais également dans des formats mieux adaptés à un plus large public (notes, rapports, billets de blog, datavisualisations).



Paris School of Economics est un centre de recherche et de formation en économie au niveau des meilleures institutions mondiales, au premier rang des départements d'économie en Europe et dans les cinq premiers dans le monde selon le classement RePEc.

PSE couvre un large éventail thématique et intervient dans la majorité des domaines de la science économique. PSE rassemble une communauté de près de 150 chercheurs et 155 doctorants.

www.parisschoolofeconomics.eu



Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Au sein du GENES, le CREST est un centre de recherche interdisciplinaire spécialisé en méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales regroupant des chercheurs l'ENSAE Paris, de l'ENSAI, de Télécom, du département d'Économie de l'École polytechnique et du CNRS.

<http://www.groupe-genes.fr>

<http://crest.science>

**L'IPP est soutenu financièrement depuis 2012 par une aide de l'Etat
gérée par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir
(ANR-17-EURE-0001)**



L'évaluation des politiques publiques face aux enjeux des finances publiques



Par Antoine Bozio
Directeur de l'IPP

L'année universitaire 2024-25, couverte par ce rapport d'activité de l'Institut des politiques publiques (IPP), a été placée sous le signe des finances publiques. Le débat sur la crise budgétaire a conduit les chercheurs de l'IPP à s'emparer du sujet pour éclairer ses enjeux, à travers l'organisation d'une conférence en juin 2025 et la publication du premier volume de *Perspectives budgétaires*. Dans le même temps, et de façon moins positive, les tensions sur les comptes publics se répercutent sur le financement de l'évaluation des politiques publiques, alors même que celle-ci est rendue plus nécessaire que jamais pour éclairer les arbitrages budgétaires.

Les finances publiques au cœur du débat

La difficulté à s'accorder sur un budget à l'Assemblée nationale a entraîné la chute du gouvernement Barnier, puis du gouvernement Bayrou. Plusieurs commissions d'enquête ont été mises en place pour identifier les causes du dérapage des finances publiques, auditionnant responsables politiques, hauts fonctionnaires et universitaires. Un groupe d'experts, « le cercle des prévisionnistes », réunissant une trentaine d'économistes dont Laurent Bach, co-responsable du pôle entreprise de l'IPP, a été mis sur pied pour offrir un espace de discussion sur le réalisme des prévisions budgétaires

“ Les tensions sur les comptes publics se répercutent sur le financement de l'évaluation des politiques publiques, alors même que celle-ci est rendue plus nécessaire que jamais pour éclairer les arbitrages budgétaires. ”

Par ses billets de blog, notamment sur les recettes de la TVA et de l'impôt des sociétés, Laurent Bach a montré combien les chercheurs de l'IPP pouvaient nourrir le versant « finances publiques » du débat. Auditionné par les parlementaires en janvier 2025, Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee, a d'ailleurs souligné la nécessité d'inciter – y compris par un financement adapté – certains laboratoires universitaires, dont l'IPP, à travailler sur ces sujets : « Il faudrait que certains labos académiques – l'Institut des politiques publiques, Rexecode, l'OFCE – soient incités, y compris en les finançant, à travailler sur ces sujets ».

ÉDITORIAL

Un nouvel ouvrage : *Perspectives budgétaires*

Cette année marque un tournant dans la manière dont l'IPP envisage sa contribution au débat budgétaire. Depuis 2018, l'institut organisait chaque année à l'automne une conférence présentant des évaluations *ex ante* à partir des projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale, à un stade tardif du processus de délibération collective. En 2025, le format a évolué : une conférence budgétaire a été proposée en amont de la présentation du projet gouvernemental, afin d'ouvrir les sujets et de préparer une publication dédiée. C'est dans cet esprit que nous avons publié à La Documentation française le premier volume de *Perspectives budgétaires*, pensé comme l'équivalent français du *Green Budget* de l'Institute for Fiscal Studies au Royaume-Uni.



Ce volume a permis de lancer le débat sur la convention comptable des retraites des fonctionnaires de l'État, d'interroger les choix à effectuer en matière d'allocation des moyens de l'Éducation Nationale face à la baisse des effectifs d'élèves, et de discuter des options budgétaires pour redresser les finances publiques, tant du côté des dépenses que des recettes. En écho aux recommandations de Jean-Luc Tavernier, un chapitre de cet ouvrage collectif est consacré aux prévisions de finances publiques, illustrant ce que pourrait être un travail régulier des chercheurs de l'IPP sur ce thème.

Les finances publiques contre l'évaluation des politiques publiques ?

L'année a aussi été marquée par une contraction des budgets d'évaluation, en particulier des crédits externalisés par les administrations vers des équipes de recherche. On aurait pu penser que la crise des finances publiques conduirait à consacrer des moyens, même modestes, à une identification des dépenses publiques peu efficaces, à une meilleure prévision des rendements des impôts, ou encore au calcul, pour chaque action publique, de l'indice d'efficacité de la dépense publique (EDP), ou *Marginal Value of Public Funds (MVPF)* en anglais. Mais la contrainte budgétaire a prévalu sur les nombreux appels à renforcer l'évaluation pour guider le législateur et l'exécutif dans leurs arbitrages. Le rapport Tavernier-Véron, publié en 2024, qui recommandait d'instaurer un financement socle des instituts d'évaluation des politiques publiques, demeure à ce stade sans suite.

SOMMAIRE

I. ÉQUIPE

Conseil d'orientation	6
Direction et équipe permanente	7

II. MISSION ET IMPACT

Valeurs	8
Chiffres clés	9
Conférence budget	10
Les apports possibles de la microéconomie à l'élaboration des prévisions budgétaires	17
Impact scientifique	21
Contribution à la production de communs scientifiques	25
Impact médiatique	26
Impact dans le débat parlementaire	27

III. ACTIVITÉ DES PÔLES

Pôle démocratie	28
Pôle éducation	29
Pôle entreprises	32
Pôle environnement	35
Pôle fiscalité des ménages	37
Pôle insertion et formation	40
Pôle police-justice	43
Pôle retraites	45
Pôle santé et autonomie	49
Pôle travail et emploi	55

IV. BUDGET

Financements et dépenses	58
Rétrospective	60
Liste des financeurs	62

CONSEIL D'ORIENTATION

L'Institut des politiques publiques est piloté par un Conseil d'orientation présidé conjointement par le directeur de PSE et par la directrice du GENES. Le Conseil d'orientation de l'IPP se réunit une fois par an pour définir la stratégie de l'Institut.

Présidence



Catherine Gaudy
Directrice du GENES



Jean-Olivier Hairault
Directeur de PSE

Membres



Marie-Laure Allain
CREST



Luc Behaghel
PSE



Maylis Coupet
ENSAE



Philippe Choné
CREST



François Fontaine
PSE



Marc Gurgand
PSE



Franck Lecoq
CIRED



Hélène Ollivier
PSE



Claudia Senik
CEPREMAP



Emmanuelle Taugourdeau
CREST

DIRECTION



Antoine Bozio

Directeur
PSE / EHESS



Julien Grenet

Directeur adjoint
PSE / CNRS



Pierre Boyer

Directeur adjoint
Polytechnique / CREST



Delphine Roy

Directrice adjointe

ÉQUIPE PERMANENTE



L'équipe permanente est composée de chercheurs financés par les projets de l'IPP, et qui participent au quotidien à l'activité de recherche de l'Institut. L'IPP recrute à la fois des jeunes chercheurs en sortie de master, souvent pour une période de recherche avant un doctorat, et des chercheurs plus confirmés.

Depuis septembre 2022, l'équipe de chercheurs est complétée par un responsable de la communication à temps plein dont la mission est d'assurer et accroître la diffusion des travaux de l'Institut.

Au 1^{er} septembre 2025, l'équipe permanente est composée de 42 personnes.

MISSION & ÉTHIQUE



Rigueur scientifique

L'objectif de l'Institut est de développer la recherche scientifique dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. Les chercheurs mobilisent pour cela les méthodes quantitatives les plus avancées, et soumettent leurs travaux aux exigences du monde universitaire (présentation dans des conférences internationales, soumission dans les meilleures revues à comité de lecture).

Ils sont spécialisés dans l'utilisation de volumes considérables de données administratives et d'enquêtes statistiques.



Indépendance

L'Institut défend une stricte indépendance scientifique, tant vis-à-vis de ses financeurs publics que privés. Il s'est doté d'une charte de déontologie. À ce titre, tous les résultats des travaux réalisés par l'IPP sont rendus publics, de même que les données permettant de reproduire les résultats.



Au service du débat démocratique

Les travaux de recherche et d'évaluation conduits par l'IPP visent à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. En mesurant l'impact des interventions publiques, l'objectif est de contribuer à un débat démocratique de qualité.

Pour diffuser les résultats scientifiques auprès des décideurs et des citoyens, l'IPP publie une version synthétique et accessible de ses travaux sous forme de courtes notes thématiques. Les chercheurs de l'IPP ont à cœur de communiquer avec pédagogie les enjeux des politiques publiques qui sous-tendent leurs travaux d'évaluation.

AUDIENCE & IMPACT

Chiffres clés

de Septembre 2024 à Août 2025



46

**Projets de
recherche
en cours**



6

**Rapports IPP
publiés**



19

**Notes IPP &
blogposts**



180 000

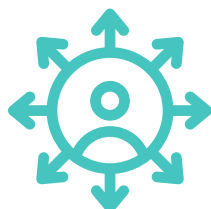
Visites
sur le site et le le blog

25 000

Téléchargements
publications et barèmes

73 000

Consultations
de pages liées
aux publications



+ 1 631

5 902

Abonnés
sur LinkedIn

653

Abonnés
sur Bluesky

3 900

Abonnés
aux infolettres

AUDIENCE & IMPACT

Conférence budget

30 juin 2025

L'Institut des politiques publiques (IPP) et l'Institut des politiques macroéconomiques et internationales (i-MIP) ont organisé le 30 juin 2025 après-midi une conférence-débat autour des grands enjeux budgétaires. Comme chaque année depuis 2018, cette rencontre a pour objectif de nourrir le débat public dans le cadre de la préparation par l'exécutif puis la discussion par le Parlement du prochain projet loi de finances.



La conférence s'est tenue 15 jours avant la présentation en conférence de presse par le Premier ministre des grandes orientations budgétaires proposées par son gouvernement. Elle s'est conclue par une table ronde parlementaire animée par Tiphaine de Rocquigny, en présence de **Éric Coquerel**, Président de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale, et **Charles de Courson**, Rapporteur général de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale.

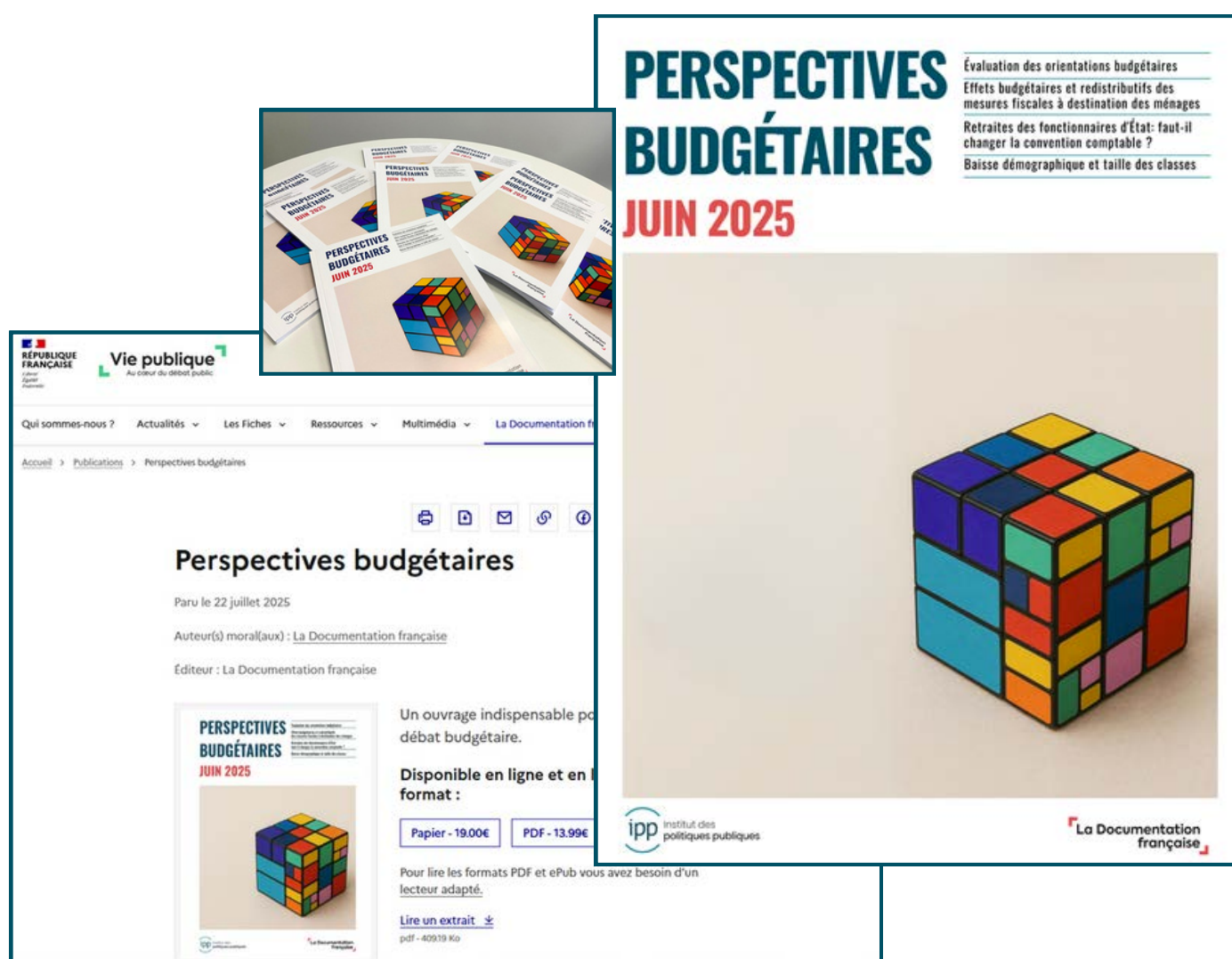
Cet événement a bénéficié du soutien du Cepremap et d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissement d'avenir (ANR-11-IDEX-0003/Labex Ecodec/ANR-11-LABX-0047).

AUDIENCE & IMPACT

Conférence budget

Perspectives budgétaires

Les travaux des chercheuses et chercheurs de l'IPP, présentés lors de la conférence, composent les quatre chapitres d'un ouvrage intitulé **Perspectives budgétaires**, édité par la **Documentation française** et publié le même jour.



PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES
JUN 2025

Évaluation des orientations budgétaires
Effets budgétaires et redistributifs des mesures fiscales à destination des ménages
Retraites des fonctionnaires d'État: faut-il changer la convention comptable ?
Baisse démographique et taille des classes

Perspectives budgétaires
Paru le 22 juillet 2025
Auteur(s) moral(aux) : La Documentation française
Éditeur : La Documentation française

Un ouvrage indispensable pour le débat budgétaire.
Disponible en ligne et en format :
Papier - 19.00€ PDF - 13.99€

Pour lire les formats PDF et ePub vous avez besoin d'un lecteur adapté.
[Lire un extrait](#)
pdf - 40919 Ko

ipp Institut des politiques publiques
La Documentation française

AUDIENCE & IMPACT

Conférence budget

30 juin 2025

Comment évaluer les orientations de finances publiques ?

Les auteurs passent le pilotage des finances publiques françaises au crible de trois critères : la lisibilité des orientations de dépenses, la fiabilité des outils de prévision et la crédibilité des trajectoires de moyen terme. Les auteurs analysent sous ces trois angles la nature de l'information budgétaire et la manière dont elle est construite. Nous revenons sur les arbitrages entre différentes fonctions de la dépense publique, dont la lecture est rendue difficile par le chiasme entre documents budgétaires et comptabilité nationale. Nous esquissons des pistes de réflexion pour l'amélioration technique des modèles de prévision qui permettraient de rendre la cible annoncée pour 2026 plus précise et crédible.

Enfin, les auteurs étalonnent la France par rapport à ses voisins européens en matière d'écarts de prévision dans les trajectoires budgétaires à moyen terme présentées dans les principaux documents budgétaires ; et les auteurs discutent des mécanismes nationaux et européens de nature à renforcer la crédibilité des orientations pluriannuelles de finances publiques.



Auteurs : Laurent Bach, Octave De Brouwer, Paul Dutronc-Postel

AUDIENCE & IMPACT

Conférence budget

30 juin 2025

Effets budgétaires et redistributifs des mesures socio-fiscales

L'effort de consolidation budgétaire annoncé impliquera des arbitrages entre différentes mesures socio-fiscales concernant les ménages. Au-delà de leur impact budgétaire, ces mesures peuvent engendrer d'importants effets redistributifs. Pour éclairer les arbitrages possibles, nous commençons par présenter le cadre fixé par la loi de finances pour 2025, et plus particulièrement la contribution différentielle sur les hauts revenus. Nous proposons ensuite une analyse des effets budgétaires et redistributifs de différentes mesures qui peuvent contribuer à la consolidation budgétaire, à la fois du côté des recettes et du côté des dépenses, avec les prestations et transferts en direction des ménages.



Auteurs : Hervé Darricau, Sylvain Duchesne, Bertrand Garbinti, Lola Josseran, Fabian Reutzel

AUDIENCE & IMPACT

Conférence budget

30 juin 2025

Retraites des fonctionnaires d'État : faut-il changer la convention comptable ?

Les débats récents sur un supposé « déficit caché » du système de retraite ont mis en lumière l'impact majeur des conventions comptables qui sont retenues pour apprécier les ressources affectées au financement des retraites des fonctionnaires d'État. Nous montrons dans ce chapitre que la convention comptable actuelle ne tient pas compte du déséquilibre démographique du régime et qu'elle conduit à afficher un taux de cotisation employeur très élevé, englobant en fait une subvention implicite de l'État pour couvrir ce déséquilibre. Nous proposons un cadre comptable corrigé qui sépare la cotisation employeur de cette subvention implicite afin de rendre transparente la réalité des ressources affectées aux dépenses de retraites. L'enjeu dépasse la seule question des retraites et affecte la répartition du budget de l'État : ces conventions comptables jouent en effet sur l'estimation du coût salarial des fonctionnaires, et donc sur l'ensemble des postes de dépenses publiques.



Auteurs : Patrick Aubert, Maïlys Pedrono, Maxime Tô, Todor Tochev

AUDIENCE & IMPACT

Conférence budget

30 juin 2025

Taille des classes et inégalités territoriales : quelle stratégie face à la baisse démographique ?

La baisse quasi continue de la natalité en France depuis 2010 entraîne une diminution marquée des effectifs d'élèves dans le premier degré, qui se prolongera pendant au moins une décennie. Dans un contexte de contraintes sur les finances publiques, cette évolution pose la question d'un ajustement de la dépense éducative : faut-il réduire le nombre d'enseignants pour réaliser des économies budgétaires, ou saisir cette opportunité pour améliorer les conditions d'apprentissage en réduisant la taille des classes ? Ce chapitre explore les enjeux de ce choix à partir de données détaillées et de simulations prospectives. L'étude met en lumière les arbitrages économiques associés à différents scénarios de gestion des effectifs enseignants, et souligne les risques d'accentuation des disparités territoriales en matière de taille des classes si la répartition des enseignants ne fait pas l'objet d'une planification coordonnée.



Auteurs : Pauline Charousset, Julien Grenet, Nina Guyon, Youssef Souidi

AUDIENCE & IMPACT

Conférence budget

Impact dans le débat public



Cette note [...] n'a pas échappé à l'attention de mes collaborateurs, est une contribution très utile au débat. Je vais donc m'empresse de la lire, car on m'a dit qu'elle était très intéressante et de grande qualité. [...] Ces chercheurs proposent une convention comptable alternative que je crois intéressante et que nous allons examiner.

M. Pierre Moscovici,
Premier président de la Cour des comptes,
Audition Commission des finances de l'Assemblée nationale, Juillet 2025



L'Institut des politiques publiques pointe les limites de la contribution sur les hauts revenus

ÉDITORIAL
Le Monde



La baisse des effectifs scolaires, une aubaine contre les inégalités



Libération

«Il y a des problèmes de lisibilité des choix budgétaires»



DIRECT



AUDIENCE & IMPACT

Les apports de l'évaluation des politiques publiques à l'élaboration des prévisions budgétaires

Contexte, chronologie et enjeux

En 2023 et 2024, la France connaît une dégradation importante de ses comptes publics liée notamment à des écarts importants de prévisions budgétaires et fiscales (déficit supérieur de 1.4 pt de PIB et un montant de 40 Md€ de recettes fiscales inférieur aux prévisions).

Cette dégradation intervient dans un contexte politique par ailleurs mouvementé, la dissolution de l'Assemblée nationale étant prononcée par le Président de la République en juin 2024.

En réponse à cette dégradation des finances publiques, le gouvernement procède à deux annulations successives des crédits budgétaires de 10 Md€ en février puis 5 Md€ en juillet 2024. Le Premier ministre Michel Barnier nommé en septembre indique, dès sa prise de fonction que "la situation budgétaire [qu'il] découvre est très grave". Le projet de loi de finances 2025 qu'il présente le 10 octobre 2024 prévoit un programme de 60 Md€ d'économies.

Saisie en avril 2024 par son ministère de tutelle d'une mission relative aux prévisions de recettes des prélèvements obligatoires, l'inspection générale des finances (IGF) remet son rapport en juillet 2024. La mission conclut que 80% de l'écart observé est relatif à des facteurs externes (macroéconomie et comportement des acteurs).

En octobre 2024, le Sénat relance pour une mission "flash" les travaux de la Mission d'information sur la dégradation des finances publiques depuis 2023 qui avait rendu un premier rapport en juin 2024. En octobre 2024 toujours, la commission des finances de l'assemblée se dote des pouvoirs d'une commission d'enquête "afin d'étudier et de rechercher les causes de la variation et des écarts des prévisions fiscales et budgétaires des administrations publiques pour les années 2023 et 2024". Son rapport est publié en avril 2025.

En novembre 2024, le gouvernement installe un comité scientifique autour des prévisions de finances publiques chargé de formuler des recommandations sur l'amélioration de ces prévisions.

Début mars 2025, Eric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics, présentent un plan d'action pour améliorer le suivi et la transparence des prévisions de finances publiques. Ce plan installe notamment un comité d'alerte des finances publiques réunissant un certain nombre d'acteurs institutionnels et politiques et un cercle des prévisionnistes réunissant plutôt experts et académiques.

AUDIENCE & IMPACT

Les apports de l'évaluation des politiques publiques à l'élaboration des prévisions budgétaires

La contribution de l'IPP

L'IPP, et plus personnellement **Laurent Bach**, ont contribué activement à ces débats, tant dans le décryptage technique des mécanismes conduisant à des divergences d'appréciation de certaines recettes fiscales, que dans la réflexion plus générale sur la gouvernance de ces prévisions.



L'impôt sur les sociétés fait-il recette ?

Octobre 2024

Ce billet revient rétrospectivement sur la hausse des recettes perçues au titre de l'IS depuis 2016 et le rôle de la baisse du taux d'IS dans cette hausse. Il invite ensuite à distinguer les réactions des entreprises à la taxation des dividendes de leurs réactions à la taxation des profits, moins précisément connues des économistes

Faibles recettes de l'impôt sur les sociétés: qui aurait pu prédire ?

Novembre 2024

Ce billet explique pourquoi l'impôt sur les sociétés, qui représente moins de 5% des impôts perçus, est, comme souvent par le passé, largement impliqué dans la surestimation des recettes socio-fiscales pour 2024. L'auteur formule quelques propositions de nature à réduire l'incertitude de certaines prévisions.



À la recherche de la TVA perdue

Janvier 2025

Ce billet se concentre sur les explications possibles à la surestimation des recettes liées à la TVA. L'auteur formule à nouveau une série de propositions susceptibles de mieux apprécier à l'avenir ces recettes.

AUDIENCE & IMPACT

Les apports de l'évaluation des politiques publiques à l'élaboration des prévisions budgétaires

La contribution de l'IPP



“ Aussi, lorsque les modèles se dérèglent ou lorsque les résultats d’une évaluation sont fragiles, mon réflexe est d’abord de chercher à comprendre l’origine technique des erreurs, et ce même, et surtout, lorsque l’on en constate l’existence simultanée ailleurs en Europe. [...] C’est pour cette raison qu’il faudrait, à l’avenir, que l’administration ne soit pas seule à travailler sur ces sujets et que des équipes de chercheurs puissent fournir une prévision alternative des éléments du budget les plus incertains.

Audition à l’Assemblée, janvier 2025

Nov 2024 – Laurent Bach fait partie des 9 experts nommés par les ministres de l’Économie et du Budget pour constituer le comité scientifique en charge de l’amélioration des prévisions budgétaires

Janvier 2025 – Audition à l’Assemblée nationale

Février 2025 – Audition au Sénat

Mai 2025 – Laurent Bach participe à la première réunion du cercle des prévisionnistes



“Je remercie Laurent Bach, dont les travaux sont très utiles. Nous regrettons qu’il n’y ait pas plus de chercheurs qui s’intéressent à ce sujet ; il est une exception en la matière.”

M. Stéphane Sorbe,
chef du service des politiques sociales et des
finances publiques à la DGT
Audition au Sénat, février 2025

AUDIENCE & IMPACT

Les apports de l'évaluation des politiques publiques à l'élaboration des prévisions budgétaires

Entretien avec Laurent Bach

Pourquoi un tel intérêt sur ce sujet ?

LB : Une partie importante des erreurs de prévisions portent sur les recettes de l'impôt sur les sociétés. Il se trouve que c'est un impôt que nous avons particulièrement étudié à l'IPP. Dès 2019, dans le cadre d'un projet mené avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France, nous nous étions intéressés à la distribution des taux d'imposition implicites des entreprises, distingués du taux légal, et de leur évolution au cours de la période 2005 à 2015. Nous avons également par la suite évalué plusieurs réformes de la fiscalité du capital pour le Sénat puis France Stratégie. C'est d'ailleurs les enseignements de cette approche historique des réactions comportementales aux changements de taux que j'exploite pour écrire le premier billet de blog.

Fin mars début avril 2024, une série de documents de l'Insee, du Haut conseil des finances publiques et de Bercy sont publiés : la baisse des recettes fiscales est détaillée et le montant de cette baisse devient nettement plus important que ce qu'on avait pu lire auparavant dans la presse notamment. Il y a donc pour un travail de recherche des données exploitables pour commencer à investiguer.

Quel rôle l'IPP pourrait-il jouer dans ces prévisions ?

LB : Ces prévisions reposent sur des éléments plus ou moins certains. Les éléments incertains sont en quelque sorte structurellement incertains. On peut donc craindre qu'à processus de construction des prévisions inchangées, ces prévisions resteront incertaines avec des écarts et donc des conséquences politiques très variables. Je pense qu'on gagnerait beaucoup à ouvrir au contradictoire ces prévisions précisément sur ces éléments incertains.

On le constate sur les prévisions macroéconomiques : il y a une émulation assez vertueuse qui amène à détailler et confronter chez ceux qui les opèrent leurs méthodes, leurs hypothèses et leurs résultats.

Investir pour créer les conditions de ce contradictoire serait bénéfique pour tous. Au-delà du coût financier de ces écarts de prévisions, n'oublions pas leur coût démocratique à travers les gels de crédit successifs et la grande difficulté des gouvernements à faire voter un budget depuis.

AUDIENCE & IMPACT

Notre impact scientifique

L'IPP est un institut dont l'objectif de recherche scientifique est affiché. Les travaux sur les politiques publiques donnent lieu à des articles universitaires, sont présentés dans des conférences scientifiques et sont soumis à des revues à comité de lecture. Nous présentons ci-dessous les articles publiés pendant la période couverte par le rapport d'activité.



THE REVIEW OF ECONOMIC STUDIES, juillet 2025

Does Tax-Benefit Linkage Matter for the Incidence of Payroll Taxes?

Antoine Bozio, Thomas Breda, Julien Grenet, Arthur Guillouzouic

DOI : <https://doi.org/10.1093/restud/rdaf059>

Résumé

Cet article de recherche exploite des réformes des cotisations sociales en France afin d'estimer l'incidence de celles-ci sur les salaires, c'est-à-dire dans quelle mesure une hausse de cotisation employeur se traduit ou pas par une baisse des salaires bruts. L'article met en évidence l'importance du lien contributif, qui distingue les cotisations sociales des impôts : quand ce lien est fort et visible les cotisations sociales employeur sont entièrement reportées sur les salaires, impliquant que ce sont bien les salariés qui paient leurs droits à la retraite. À l'inverse, lorsque ce lien est inexistant, les cotisations sociales employeur sont perçues comme des impôts sur les entreprises et ne sont pas reportées individuellement sur les salaires, mais supportées par l'ensemble de l'entreprise, y-compris l'ensemble des salariés.

Du projet IPP à l'article scientifique

Cet article est le résultat d'un des premiers projets IPP, financé par l'ANR (ANR-12-ORAR-0004) dans le cadre du programme Open Research Area (ORA) entre 2012 et 2015. Le travail collaboratif européen impliquait ainsi l'IFS au Royaume-Uni, le Centraal Plan Bureau aux Pays-Bas et le DIW Berlin en Allemagne. Ce projet a donné lieu à plusieurs publications académiques de l'équipe française, dans *De Economist*, *The Journal of Public Economics*, et finalement dans *The Review of Economic Studies*, une des revues classées dans le top 5 des revues académiques en économie.

L'importance de la recherche pour les politiques publiques

Ce travail de recherche a des implications fortes pour penser notre système de protection sociale, et cela a été bien remarqué par les décideurs publics français qui citent régulièrement cet article de recherche, par exemple dans les débats sur les retraites, par le Conseil d'orientation des retraites, ou encore dans les débats sur le financement de la protection sociale. Ce travail de recherche dépasse le cadre français et fait aujourd'hui référence dans les travaux sur la protection sociale en Europe. L'implication de politiques publiques la plus claire est qu'il est nécessaire de préserver la clarté du lien contributif si l'on souhaite profiter de l'efficacité du prélèvement par les cotisations sociales.

AUDIENCE & IMPACT

Notre impact scientifique



THE QUARTERLY JOURNAL OF ECONOMICS, juillet 2025

From Public Labs to Private Firms: Magnitude and Channels of Local R&D Spillovers

Antonin Bergeaud , Arthur Guillouzouic , Emeric Henry , Clément Malgouyres

DOI : <https://doi.org/10.1093/qje/qjaf034>

Résumé

En introduisant une nouvelle mesure de la proximité scientifique entre les entreprises privées et les groupes de recherche publics et en exploitant un programme de financement de plusieurs milliards d'euros destiné aux pôles universitaires en France, l'article apporte un élément de preuve causale des retombées locales de la recherche universitaire sur les entreprises du secteur privé. L'estimation principale suggère que chaque euro dépensé dans la recherche universitaire dans le cadre de ce programme a généré 0,81 euro supplémentaire en dépenses de R&D privées. L'article montre également que ce choc a amélioré la qualité moyenne des brevets. Il exploite les rapports produits par les pôles financés, complétés par des données sur la création d'entreprises, la mobilité de la main-d'œuvre et les partenariats public-privé en matière de R&D, afin de fournir des preuves sur les canaux de ces retombées.

Du projet IPP à l'article scientifique

Cet article est le produit d'un projet IPP financé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGRI) consacré à la mesure de la proximité entre la recherche universitaire en France et le secteur privé. En associant une telle mesure avec une analyse du dispositif LabEx (laboratoires d'excellence), mis en place en France à partir de 2010 avec un budget de 1,5 milliard d'euros. À partir du travail de recherche contractuel pour le ministère, les auteurs ont poussé le projet pour en faire une contribution majeure, publiée dans le *Quarterly Journal of Economics*, une des revues classées dans le top 5 des revues académiques en économie. Ce projet a également donné lieu à une publication dans la revue *Annals of Economics and Statistics*, qui a reçu le prix de l'ADRES du meilleur papier publié dans cette revue par de jeunes auteurs.

L'importance de la recherche pour les politiques publiques

Ce travail de recherche a des implications fortes pour penser le soutien public à l'innovation. Les dépenses de recherche fondamentale, lorsqu'elles permettent d'irriguer le tissu productif, ont des externalités fortes sur l'innovation des entreprises privées, une des justifications premières de cette intervention publique. Cela permet aussi de penser les politiques publiques en faveur de l'innovation à tous les échelons de la recherche-développement, de la recherche fondamentale, à la recherche appliquée et aux subventions à l'innovation au sein des entreprises.

Note IPP 86 « La recherche publique a-t-elle des retombées positives sur la R&D des entreprises ? Le cas de la politique des LabEx. », janvier 2023.

AUDIENCE & IMPACT

Notre impact scientifique



NATURE, juin 2025

Rapid emergence of a maths gender gap in first grade

J.P. Martinot, B. Colnet, T. Breda, J. Sultan, L. Touitou, P. Huguet, E. Spelke, G. Dehaene-Lambertz, P. Bressoux & S. Dehaene

DOI : <https://doi.org/10.1038/s41586-025-09126-4>

Résumé

La prévention des disparités entre les sexes en mathématiques est une préoccupation mondiale. Dans la petite enfance, les garçons et les filles présentent des connaissances de base similaires en matière de nombres et d'espace. On pense donc que les disparités entre les sexes en mathématiques reflètent principalement l'intériorisation du stéréotype socioculturel selon lequel « les filles sont mauvaises en mathématiques ». Cependant, on ne sait pas encore où, quand et dans quelle mesure ce stéréotype s'est ancré. L'article présente les résultats d'une évaluation longitudinale sur quatre ans des performances linguistiques et mathématiques de tous les élèves français de CP et CE1 (2 653 082 enfants). Les garçons et les filles affichaient des résultats très similaires en mathématiques à leur entrée à l'école, mais un écart entre les sexes en faveur des garçons est devenu très significatif après quatre mois de scolarité et a atteint une ampleur d'environ 0,2 écart-type après un an. Ces résultats sont obtenus chaque année et ne varient que légèrement selon le type de famille, de classe ou d'école et le niveau socio-économique. L'exploitation de variations quasi-orthogonales entre âge et temps passé à l'école révèle que l'écart entre les sexes augmentait avec la scolarité plutôt qu'avec l'âge. Ces résultats indiquent que c'est au cours de la première année d'école que l'écart entre les sexes en mathématiques apparaît en faveur des garçons, ce qui permet de concentrer la recherche de solutions et d'interventions sur ce moment-là.

Du projet IPP à l'article scientifique

Cet article est l'aboutissement d'un travail de recherche mené à l'IPP sur les écarts scolaires entre garçons et fille financé dans le cadre de la Chaire Femmes et Science de Dauphine-PSL, et du programme « Innovations, Données et Expérimentations en Éducation (IDEE) » financé pour par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre du programme « Investissements d'avenir » (ANR-21-ESRE-0034). Les chercheurs de l'IPP, Thomas Breda, Joyce Sultan et Lola Touitou ont rejoint une équipe de neuroscientifiques travaillant également sur le sujet et leurs résultats conjoints ont donné lieu à la publication dans la revue *Nature*, une des revues scientifiques les plus réputées au monde.

L'importance de la recherche pour les politiques publiques

Les résultats actuels suggèrent que les interventions devraient intervenir dès le début du programme scolaire. D'un point de vue politique, il peut être plus rentable de s'attaquer à l'écart entre les sexes en mathématiques dès le plus jeune âge (maternelle ou CP), à la fois parce que l'enseignement des mathématiques est très cumulatif et parce que les programmes qui commencent tôt peuvent atteindre les filles avant qu'elles ne perdent confiance en leurs capacités mathématiques et ne deviennent réfractaires aux informations qui vont à l'encontre des stéréotypes.

Note IPP n°101 « Le décrochage des filles en mathématiques dès le CP : une dynamique diffuse dans la société », janvier 2024.

AUDIENCE & IMPACT



FISCAL STUDIES, octobre 2024

Changing inequalities in Europe and North America: part two

James Banks, Richard Blundell, Antoine Bozio, Jonathan Cribb, David Green, James P. Ziliak

DOI : <https://doi.org/10.1111/1475-5890.12393>



FISCAL STUDIES, octobre 2024

What lies behind France's low level of income inequality?

Antoine Bozio, Malka Guillot, Lukas Puschnig, Maxime Tô

DOI : <https://doi.org/10.1111/1475-5890.12390>

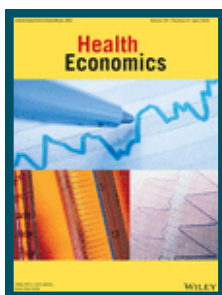


REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE, février 2025

Où est le bonheur dans le fonds ?

Laurent Bach

DOI : <https://doi.org/10.3917/ecofi.158.0091>



HEALTH ECONOMICS, février 2025

Strategic Coding in the Assessment of Long-Term Care Needs: Evidence From France

Delphine Roy

DOI : <https://doi.org/10.1002/hec.4950>

AUDIENCE & IMPACT

Notre contribution à la production de communs scientifiques

TAXIPP

Après la publication en opensource 2024 de la version 2.4 du modèle, les équipes ont concentré leurs efforts en 2025 sur le module de vieillissement du modèle Taxipp dans le cadre d'un projet mené avec le soutien du Conseil d'analyse économique. L'objectif est de fournir, pour la France, un outil – libre et ouvert – permettant de s'approcher le plus possible d'une mesure en temps réel des inégalités et de la redistribution.

Le modèle a également été fortement mobilisé dans le cadre de la conférence budgétaire pour réaliser les différentes simulations de rendement et d'effets redistributifs des principales mesures débattues dans le cadre de l'élaboration du budget 2026.

Taxipp bénéficie du soutien du CNRS dans le cadre des projets SOSI

Barèmes IPP



L'Institut des politiques publiques (IPP) s'est donné pour mission de rassembler l'ensemble de la législation des politiques publiques en France dans une perspective historique et scientifique. Les données issues de ce travail de collecte considérable sont regroupées, structurées et rendues disponibles dans les barèmes. Ces barèmes sont continuellement mis à jour par les membres de l'équipe permanente de l'IPP selon leur thématique de travail. Ils font partie d'un effort collaboratif commun avec sa communauté d'utilisateurs, notamment la communauté OpenFisca.

Par ailleurs, la communauté OpenFisca s'est dotée d'un cadre économique et juridique plus formel en créant l'association du même nom en mars 2025. L'IPP est membre fondateur du bureau de l'association au sein du collège implémenteurs renforçant ainsi son engagement historique au sein du projet et en faveur d'une science ouverte.

Contribution sociale généralisée (CSG) sur les revenus d'activité						CSV DBnomics &	
Date d'effet	CSG sur les revenus d'activité					Références législatives	
	Taux global Edit	CSG déductible			Indemnité compensatrice de CSG de la fonction publique (1)		
		Taux Edit	Abattement Edit				Taux indemnité compensatrice Edit
			Sur tout salaire	Inférieur à 4 PSS			
01/01/2012	7,5 %	5,1 %		1,75 %	Article L136-2 du Code de la Sécurité Loi 2011-1906 du 28/12/2011 art. 17 (LFS)		
01/01/2011	7,5 %	5,1 %		3 %	Loi 2010-1594 du 20/12/2010 art. 20 (LFS)		
01/01/2005	7,5 %	5,1 %	3 %		Loi 2004-810 du 13/08/2004 art.		

AUDIENCE & IMPACT

Notre impact médiatique

L'Institut des politiques publiques s'appuie fortement sur les médias pour maximiser l'audience de ses travaux auprès du grand public comme des décideurs politiques et de la société civile.

De septembre 2024 à août 2025, **les travaux et membres de l'IPP ont été cités plus de 680 fois par les médias**. Ces citations relèvent de quatre temporalités et logiques distinctes :

- la couverture médiatique des nouvelles études le jour de leur publication
- le commentaire de l'actualité économique, politique, législative par les chercheuses et chercheurs : les membres de l'IPP ont notamment été sollicités sur les sujets du ras-le-bol fiscal, de la taxation des très hauts revenus et le conclave de négociation de la réforme des retraites.
- le rappel par les journalistes de travaux antérieurs de référence (ex : note 105 sur les peines planchers, note 107 sur le traitement judiciaire des violences sexuelles et conjugales, note 92 sur l'imposition des milliardaires).
- la couverture le jour J et les références multiples lors de tout le processus d'élaboration du budget aux études présentées lors de la conférence budget de juin : plus de 130 citations presse pour ces quatre études avant même que le projet de loi soit débattu au Parlement.



Challenge^s

Le coût social des efforts budgétaires

Alors que François Bayrou annonce 40 milliards d'économies supplémentaires pour 2026, les experts de l'Institut des politiques publiques ont évalué l'impact des grandes mesures en discussion.



Pierre Boyer sur France Inter, mai 2025



L'EXPRESS



L'OBSS

LE FIGARO

Les Echos



EN CHIFFRES

Impôts des retraités : la réforme de l'abattement fera 1,4 million de perdants

l'Opinion



Le Parisien

ouest france

AUDIENCE & IMPACT

Notre impact dans le débat parlementaire

Les chiffres présentés correspondent à la deuxième édition de l'étude d'impact législatif menée par l'IPP concernant ses propres travaux. Il reste difficile d'être exhaustif donc précis dans cette mesure.



**10 auditions
au Parlement**



1 question écrite



**36 citations
dans un rapport parlementaire**



**9 citations
dans une proposition de loi**



**56 citations en séance
(plénières et commissions)**



**71
amendements**

On retrouve dans les travaux les plus utilisés par les parlementaires les travaux qui ont également connu un fort impact médiatique : la note 92 sur la taxation des milliardaires, la note 108 sur les violences sexuelles et conjugales, la note 95 sur les peines planchers ou encore les nombreux et divers travaux sur les retraites.

À noter également la mention régulière par les parlementaires de deux études plus anciennes : le rapport n°21 de l'IPP, publié en 2019 et intitulé « L'hétérogénéité des taux d'imposition implicites des profits en France : constats et facteurs explicatifs » et le rapport n°38 de l'IPP, publié en 2022 et intitulé « Évaluation d'impact de la bascule du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en allègement de cotisations employeur ».

Les études présentées lors de la conférence budget en juin ont également attiré l'attention des parlementaires : dès le lendemain de la conférence, le Premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, était questionné par le Rapporteur général du budget, Charles de Courson, et le député Stéphane Vojetta, sur les travaux de l'IPP lors de son audition par la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Trois auditions parlementaires sont par ailleurs d'ores et déjà programmées en octobre pour les auteurs.

PÔLE DÉMOCRATIE



Pierre Boyer
Responsable du pôle

Thématiques de travail

- impact des modes de scrutin et des règles électorales sur les décisions de politique publique
- facteurs relatifs à la carrière des élus (impact des mandats précédents, cumul des mandats)
- organisation des autorités administratives indépendantes
- consentement à l'impôt

Note IPP

Une perspective de finances publiques sur les dépenses de défense

Note IPP n°116 – juin 2025

Cette note s'appuie sur les apports de la théorie économique des biens publics purs pour réfléchir aux modalités les plus efficaces de financement de la défense nationale.

Projets

Les réformes fiscales et les résistances à l'impôt en démocraties

Le projet TAXREV pour objectif de développer un cadre conceptuel pour analyser les réformes fiscales et les révoltes dans les démocraties, et ainsi intégrer aux théories économiques sur la taxation optimale la question de l'acceptabilité sociale et de la faisabilité politique.

Partenaire :

Agence nationale de la recherche (ANR-20-CE41-0013)



PÔLE ÉDUCATION

Thématiques de travail

- inégalités éducatives en fonction de l'origine sociale et du genre
- systèmes d'affectation des élèves et mixité sociale au collège et au lycée (sectorisation, dispositifs de choix scolaires)
- effets des plateformes d'inscription dans l'enseignement supérieur (APB, Parcoursup)

Équipe permanente



Julien Grenet
Responsable
du Pôle



Nina Guyon
Économiste senior



Pauline Charousset
Économiste senior



Gustave Kenedi
Économiste senior



Youssef Souidi
Économiste senior



Leïla Costil
Chargée de mission



Lucas Della Rocca
Économiste junior



Louise Demoury
Économiste junior



PROJETS & PUBLICATIONS



Effets des critères de priorité dans les procédures de choix scolaire

Ce projet ANR s'intéresse aux règles qui sont utilisées pour déterminer les priorités des élèves dans les procédures de choix scolaire régulé. L'objectif du projet est de mesurer, à partir des données de la procédure Affelnet à Paris depuis 2008, l'impact de ces critères de priorité sur la répartition des élèves entre établissements, les stratégies scolaires et résidentielles des familles, et les inégalités de réussite scolaire.

Partenaire : Agence nationale de la recherche (ANR-22-CE26-0003)

Évaluation des cordées de la réussite

Ce projet vise à évaluer l'impact du dispositif national des « Cordées de la réussite », qui met en relation des établissements du secondaire et du supérieur pour accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation et renforcer leurs ambitions. Il combine une approche quantitative (exploitation des données administratives du MENJ, MESR et Parcoursup, méthodes économétriques) et une approche qualitative (entretiens avec acteurs institutionnels et établissements). L'objectif est de mesurer les effets sur l'orientation, la réussite académique et l'accès aux formations sélectives, afin d'éclairer les politiques d'égalité des chances.

Partenaires : Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)

Observatoire de l'égalité des chances

Ce partenariat entre l'IPP, l'Institut Polytechnique de Paris et l'École normale supérieure-PSL vise à créer un Observatoire de l'égalité des chances dans les filières sélectives de l'enseignement supérieur. Son objectif est de caractériser le recrutement social, territorial et scolaire des classes préparatoires et grandes écoles, d'analyser l'évolution des inégalités d'accès et de produire des focus thématiques sur des enjeux spécifiques, tels que la sous-représentation des femmes dans les écoles d'ingénieurs.

Partenaires : Institut Polytechnique de Paris et École Normale Supérieure-PSL

Partenariat IPP/MIT Blueprint Labs

Ce partenariat entre l'IPP et le laboratoire MIT Blueprint Labs, soutenu par la Fondation Ardian, vise à développer des recherches conjointes sur l'orientation et la réussite des étudiants dans l'enseignement supérieur. Il mobilise les données issues des procédures centralisées d'affectation (APB, Parcoursup) pour analyser les choix d'orientation, l'adéquation entre formations et marché du travail, l'équité des algorithmes d'affectation et la diversification du recrutement social et de genre.

Partenaire : Fondation Ardian

Le Pôle éducation travaille en étroite collaboration avec la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale de Paris School of Economics



PROJETS & PUBLICATIONS



Notes IPP

L'évitement scolaire : un effet « boomerang » de la labélisation en politique de la ville ?

Note IPP n°110, octobre 2024

Cette note questionne les effets de la politique de la ville sur les choix d'établissement scolaires. Cette politique permet en effet d'attribuer des moyens supplémentaires à des zones défavorisées, appelées "quartiers prioritaires" depuis 2014, dont le revenu est situé sous le seuil de pauvreté. Mais elle peut aussi en contrepartie créer des effets de labellisation de nature à stigmatiser les établissements situés dans les zones ciblées. Cette stigmatisation territoriale est analysée sous le prisme de l'évitement scolaire des collèges publics situés dans les quartiers périmétrés par la politique de la ville.

Peut-on réduire les inégalités géographiques dans l'accès aux filières sélectives en France ?

Note IPP n°114, mars 2025

Cette note s'intéresse au rôle que joue la distance à la formation la plus proche dans les choix d'orientation des élèves. En France, où il existe de nombreux freins à la mobilité étudiante, la répartition inégale de l'offre de formation sur le territoire contribue fortement aux disparités géographiques d'accès à l'enseignement supérieur. L'autrice évalue plus précisément un dispositif mis en œuvre depuis la fin des années 1990 : la création de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et de sections de technicien supérieur (STS) dites « de proximité », le plus souvent implantées en dehors des grands centres urbains.

Comment expliquer la sous-représentation des femmes dans les écoles d'ingénieurs les plus sélectives ?

Note IPP n°115, mai 2025

Cette note explique, à partir de l'analyse du parcours de 165.000 étudiantes et étudiants entre 2015 et 2023, pour quelles raisons les femmes, qui ont en moyenne de meilleurs résultats scolaires que les hommes à leur entrée en classes préparatoires, accèdent moins souvent aux grandes écoles d'ingénieurs les plus sélectives que ces derniers. Les autrices se sont notamment penchées sur les effets des environnements les plus exigeants et compétitifs sur les performances des femmes, en comparant les classes préparatoires "étoile" aux classes préparatoires classiques.

PÔLE ENTREPRISES

Thématiques de travail

- politiques de soutien aux entreprises (innovation, décarbonation, aides d'urgence)
- fiscalité des entreprises
- fiscalité des hauts patrimoines et hauts revenus

Équipe permanente



Laurent Bach

Co-responsable du Pôle



Arthur Guillouzouic

Co-responsable du Pôle



Etienne Fize

Économiste senior



Clément Malgouyres

Économiste senior,
Chercheur au CREST



Rachel Paya

Économiste
Doctorante ESSEC



Louis de Lachapelle

Économiste
Doctorant CREST



PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation des effets du préfinancement du Crédit d'impôt recherche (CIR) sur la dynamique des entreprises

Le préfinancement consiste en un versement anticipé du crédit d'impôt recherche déjà déclaré ou en cours de constitution, octroyé sous forme de prêt par un organisme de crédit ou une banque. Il est proposé par certains acteurs économiques, souvent spécialisés dans le soutien aux entreprises innovantes. Ce projet vise à décrire la population des entreprises qui ont recours au préfinancement du CIR. Il vise ensuite à en évaluer l'impact causal et à en comprendre les effets.

Partenaire : Ce projet de recherche a été financé par Neftys, un acteur économique privé du secteur bancaire spécialisé dans le préfinancement du CIR et le soutien aux entreprises innovantes.

Publication : Ce projet a fait l'objet du rapport IPP n°54, publié en avril 2025.

Effets de la réduction des impôts de production

La baisse des impôts de production est une mesure phare du plan « France Relance » visant à renforcer la compétitivité et l'attractivité des entreprises sur le territoire. Ce projet étudie si et comment les entreprises initialement les plus exposées à ces baisses d'impôts ont changé leur comportement et amélioré leur performance à la suite de ces réformes.

Partenaire : France Stratégie

Publication : Ce projet fera l'objet d'un rapport IPP dont la publication est prévue en octobre 2025.

Fiscalité des entreprises et réindustrialisation

Cette étude vise à comprendre, à un niveau sectoriel fin de l'industrie, le poids des cotisations sociales et des impôts de production, et l'exposition de ces secteurs aux réformes d'ampleur ayant affecté ces deux types de prélèvements obligatoires sur les 15-20 dernières années.

Partenaire : Conseil des prélèvements obligatoires

Publication : Ce projet a fait l'objet du rapport IPP n°58, publié en octobre 2025.

Évaluation des effets des pactes d'actionnaires dits « Dutreil »

Le mécanisme dit « Pacte Dutreil », en vigueur depuis le début des années 2000, permet de planifier et de limiter l'imposition au titre des droits de mutation à titre gratuit (DMTG) lors de la transmission du contrôle d'une entreprise à des membres de la famille de l'entrepreneur cédant. Ce projet de recherche propose d'évaluer les effets du dispositif Dutreil sur les comportements des entrepreneurs et la performance des entreprises patrimoniales.

Partenaire : Cour des comptes

Publication : Ce projet fera l'objet d'un rapport IPP publié en octobre-novembre 2025.

PROJETS & PUBLICATIONS



Impact de la distribution des Fonds bpifrance Entreprises sur l'accès des ménages au capital-investissement

Afin de remédier au faible développement du capital-investissement en France, bpifrance a procédé à la création à destination des ménages français des fonds de placement bpifrance Entreprises. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre qui parmi les ménages français investit actuellement dans le capital-investissement et savoir si le profil des clients des fonds bpifrance Entreprises témoigne d'une démocratisation réelle et soutenable du capital-investissement.

Partenaire : BPI France

Publication : Ce projet fera l'objet d'un rapport IPP publié fin 2025.

Impact de la recherche en sciences humaines et sociales

Ce projet a pour ambition de mesurer le recours fait aux productions de recherche et aux chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) dans la genèse des lois et le débat parlementaire, ainsi que dans la sphère médiatique.

Partenaire : Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

Publication : Fin 2025

INTERTAX : l'imposition des entrepreneurs au titre de leur entreprise et de leur revenu

Les entrepreneurs sont doublement imposés via l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qu'ils détiennent et via l'impôt sur le revenu à titre personnel. Ce projet vise à mieux comprendre de manière détaillée qui sont ces entrepreneurs, quels arbitrages ils opèrent dans leur choix de privilégier l'une de ces deux modalités d'imposition, comment ils réagissent aux réformes fiscales ciblant leur entreprise ou leur revenu.

Partenaire : Agence nationale de la recherche (ANR-24-CE26-6505)

Publications : Ce projet fera l'objet d'une publication académique et probablement d'une note IPP en 2027-2028.

Le projet FairCar du pôle environnement est mené en étroite collaboration avec les membres du pôle entreprise.

PÔLE ENVIRONNEMENT

Thématiques de travail

- décarbonation de l'industrie
- émissions de CO₂ des entreprises
- véhicules verts et report modal
- efficacité énergétique des logements

Équipe permanente



Paul Dutronc-Postel
Responsable du pôle



Maddalena Conte
Économiste senior



Ilya Eryzhenskiy
Économiste senior



Aurel Mélard
Économiste
Doctorant CREST



Théo Sukhdeo
Économiste junior



PROJETS & PUBLICATIONS



Ma Prime Rénov'

Ce projet documente le recours au dispositif MaPrimeRénov' et ses conséquences. L'objectif ici est d'explorer les déterminants du recours aux aides à la rénovation puis d'étudier les aspects redistributifs du dispositif. L'exercice descriptif pourra se prolonger d'une analyse causale des conséquences des aides MaPrimeRénov selon la disponibilité des données.

Partenaire : Chaire Développement Durable de la Fondation de l'École Polytechnique

Publication : De premiers résultats seront publiés à l'automne 2025 sous forme de working paper.

Microsimulation de la fiscalité des véhicules

Ce projet consiste à comparer le ciblage et les effets redistributifs de deux grandes options de politiques publiques dans le domaine des émissions liées aux véhicules passagers : la fiscalité du carburant et la fiscalité à l'achat ou changement de véhicules. Cette question est un enjeu majeur compte tenu à la fois du rôle prépondérant des véhicules de passagers dans les émissions de gaz à effet de serre et des enjeux très forts d'acceptabilité sociale des politiques d'atténuation du changement climatique.

Partenaire : The American Foundation for Paris School of Economics (AFPSE)

Publication : Ce projet fera l'objet d'une publication fin 2025 sous la forme d'une note IPP.

FairCar

Ce projet propose une analyse de l'efficacité et des conséquences redistributives des politiques dites de verdissement de la flotte des véhicules particuliers en France. Il s'appuie sur l'analyse des dispositifs existants d'incitation à l'achat de véhicules propres, de l'établissement de Zones à Faibles Émissions et les taxes sur les carburants. Les effets sont mesurés sur les ventes et remplacements de véhicules, les kilomètres parcourus et les émissions CO2.

Partenaire : Ademe

Publications : Ce projet fera l'objet d'une publication académique et probablement d'une note IPP fin 2026.

PÔLE FISCALITÉ DES MÉNAGES

Thématiques de travail

- prélèvements obligatoires à destination des ménages
- prestations sociales
- lutte contre la pauvreté
- fiscalité locale

Équipe permanente



Bertrand Garbinti
Responsable du Pôle
Enseignant chercheur
à l'ENSAE – CREST



Sylvain Duchesne
Économiste junior



Lola Josseran
Économiste junior



PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation de la réforme de l'assurance chômage

Ce projet vise à comprendre les effets de la réforme du salaire journalier de référence (SJR) dont l'application s'est échelonnée de 2019 à 2021. Le projet consiste d'abord à caractériser les publics affectés par cette réforme, puis à évaluer l'impact causal de la réforme sur les trajectoires d'emploi. Seront enfin analysés les effets de la réforme sur les durées d'emploi et de chômage, les caractéristiques des emplois occupés ou encore le recours aux minima sociaux.

Partenaire : DARES

Publication : Ce projet a fait l'objet du rapport IPP n°55 publié en avril 2025.

Évaluation de la réforme de la prime d'activité

A la suite du mouvement des « gilets jaunes », ce dispositif d'incitation financière à l'activité et de lutte contre la pauvreté a connu une revalorisation exceptionnelle en 2019. Ce projet vise à estimer l'impact de cette revalorisation sur les trajectoires individuelles sur le marché du travail d'une part et sur le niveau de pauvreté d'autre part.

Partenaires : Un travail initial a été financé par France Stratégie mais les résultats ont été jugés non robustes par l'IPP. Une nouvelle approche avec d'autres données a été entreprise via un nouveau partenariat avec la Cour des Comptes et la DGCS.

Publication : Ce projet fera l'objet d'un rapport publié courant 2026.

Distribution des niveaux de vie et réformes socio-fiscales en temps réel

Ce projet vise à étudier la faisabilité d'un outil permettant de s'approcher le plus possible d'une mesure en temps réel des inégalités et de la redistribution en France. Il repose sur une amélioration significative de la mensualisation des revenus et du module de vieillissement du modèle Taxipp, le modèle de micro-simulation développé au sein de l'IPP. Seront prioritairement traitées l'évolution des statuts d'activité, les transitions d'état sur le marché du travail, l'évolution des salaires dans le secteur privé et des allocations chômage (ainsi que les évolutions démographiques de manière générale).

Partenaire : Conseil d'analyse économique (CAE)

Calendrier de travail : Ce projet fera l'objet d'un rapport IPP qui sera publié en octobre 2025.

PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation de l'impact de la révision des valeurs locatives

Ce projet vise à évaluer l'impact de la future révision des valeurs locatives des locaux d'habitation, telle que prévue dans la loi de finances pour 2020. L'objectif est d'évaluer, à partir de sources administratives exhaustives sur les logements français et leurs propriétaires, les effets de cette réforme sur les ménages et les collectivités locales, en termes redistributifs et budgétaires. Le projet consiste également, à travers l'étude des effets des changements de taxe foncière sur les prix immobiliers, à évaluer l'impact de cette réforme sur le marché immobilier.

Partenaire : Conseil des prélèvements obligatoires (CPO)

Publication : Été 2026

Open Research Area 7 : incidence de la prime d'activité

Ce projet vise à comparer les effets en France, en Allemagne et au Royaume-Uni de deux outils de politiques publiques de lutte contre la pauvreté et d'augmentation de l'emploi, utilisés de manière alternative ou combinée : les transferts vers les travailleurs à bas salaires et le salaire minimal.

Partenaire : Agence nationale de la recherche (ANR-22-ORAR-0003)

Calendrier de travail et publication : 2026/2027. Les équipes de recherche se sont réunies en novembre 2024 à PSE.

Blog IPP

Quels effets d'une modification de l'abattement sur les pensions de retraite ?

Le rôle discret mais charnière des aides au logement

Juillet 2025

Ce billet de blog analyse et simule la réforme de l'abattement sur les pensions de retraite présentée par le Premier ministre le 15 juillet et consistant en un abattement forfaitaire de 2000 euros par individu. L'auteur rappelle qu'en l'état actuel de la législation, cet abattement, utilisé principalement pour le calcul de l'impôt sur le revenu, a également des effets sur d'autres prélèvements et transferts tels que les aides au logement. Ce billet décrit avec précision les mécanismes à l'œuvre et met en lumière l'arbitrage entre rendement et effet redistributif de cette réforme à partir des modalités techniques qui pourront être retenues dans le futur projet de loi de finances.

PÔLE INSERTION ET FORMATION

Thématiques de travail

- les freins à l'entrée en formation, en particulier la garde d'enfant ou la mobilité
- l'identification des jeunes les plus éloignés des services publics de l'emploi
- les programmes d'insertion à destination des personnes éloignées du marché du travail
- le développement de l'apprentissage
- la formation professionnelle

Équipe permanente



Audrey Rain
Responsable du Pôle



Carla Irissary
Économiste junior

Blog IPP

[Les aides publiques à l'apprentissage : pour qui ? pour quoi ?](#)

Janvier 2025

Le nombre de jeunes en apprentissage a fortement augmenté ces dernières années. Ce dispositif de formation bénéficie d'importantes aides publiques mais son efficacité fait débat. Les auteurs s'appuient sur les résultats des études françaises et internationales récentes pour aborder la question de l'efficacité de l'apprentissage selon les publics concernés.



PROJETS & PUBLICATIONS



Mobiliser les publics invisibles : l'évaluation du dispositif Étincelle

Ce dispositif, développé par la Fondation des Apprentis d'Auteuil, vise de façon spécifique les jeunes de 16 à 30 ans les plus éloignés du marché de l'emploi pour construire avec eux un projet professionnel. L'IPP a pour mission de mesurer l'effet du "sourcing" sur la mobilisation des jeunes "invisibles" puis l'impact du programme sur les trajectoires des jeunes bénéficiaires.

Partenaires : DARES, Fondation des Apprentis d'Auteuil

Publication : Ce projet a fait l'objet du rapport IPP n°53 publié en janvier 2025.

E-formation

Ce programme, proposé par la région Occitanie, finance des sessions de formation à distance en s'appuyant sur un réseau de tiers-lieux et à destination notamment de personnes vivant en zones rurales. L'IPP évalue l'impact du programme sur le taux d'entrée en formation et sur le retour en emploi.

Partenaire : DARES

Publication : Ce rapport a fait l'objet du rapport IPP n°56 publié en mai 2025.

Évaluation quantitative de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée

La loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée, promulguée le 29 février 2016, a mis en place l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs De Longue Durée et également prévu son évaluation par un comité scientifique. Cette expérimentation consiste à embaucher des chômeurs longue durée dans des entreprises dédiées, dites entreprises à but d'emploi (EBE) non concurrentes des entreprises déjà implantées sur le territoire. Le projet vise à mesurer l'impact sur le tissu économique au niveau local ainsi que les effets sur la santé et la qualité de vie des bénéficiaires du dispositif.

Partenaire : France Stratégie

Publication : Ce projet a fait l'objet du rapport IPP n°59 publié en septembre 2025.

PROJETS & PUBLICATIONS



Évaluation du contrat d'engagement jeune

Le CEJ, Contrat d'Engagement Jeune, est un programme qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ne parvenant pas à trouver d'emploi durable. Afin de limiter le phénomène de non-recours bien connu et documenté désormais pour ce type d'aide, le CEJ intègre en effet un dispositif appelé "CEJ rupture". Ce dispositif vise à repérer et à mobiliser les jeunes les plus éloignés du marché du travail et, par la suite, à les accompagner plus individuellement dans leur recherche de travail. Ce projet de recherche est constitué de deux axes : le premier vise à évaluer l'effet du CEJ en se concentrant sur la trajectoire des bénéficiaires, le second le second porte sur l'impact du dispositif CEJ – Jeunes en rupture.

Partenaire : DARES

Publication : Ce projet fera l'objet d'un rapport IPP publié au cours du dernier trimestre 2025.

Impact de l'apprentissage dans le secondaire et le supérieur

Ce projet vise à suivre avec des données administratives avec une grande précision les trajectoires scolaires de l'ensemble des étudiants préparant un diplôme professionnel, que ce soit par apprentissage ou par la voie scolaire, ainsi que leurs parcours sur le marché du travail afin de répondre aux deux questions suivantes : l'apprentissage réduit-il le risque de décrochage scolaire ? La possibilité de suivre une formation en apprentissage permet-elle une meilleure insertion sur le marché du travail ?

Partenaire : Fondation Rockwool

Publication : 2027

PÔLE POLICE JUSTICE

Thématiques de travail

- délinquance et criminalité
- effets des réformes judiciaires
- effets de la détention
- fonctionnement de la justice et des tribunaux
- violences sexuelles et sexistes

Équipe permanente



Camille Hémet
Responsable du pôle



Camille Ciriez
Économiste junior



Katarina Milanovic
Économiste junior



Inès Picard
Économiste
Doctorante CREST



PROJETS & PUBLICATIONS



Les trajectoires scolaires et professionnelles des mineurs ayant connu une incarcération

Ce projet vise à évaluer les effets à court terme et à long terme de l'incarcération des mineurs sur leur insertion professionnelle (formation et emploi).

Partenaires : Défenseur des droits, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)

Publication : Printemps 2026

ECOSTUP : Trafics de stupéfiants et conditions socio-économiques locales

À partir d'une cartographie décrivant la situation économique et sociale des territoires soumis aux trafics et consommations de stupéfiants, ce projet porte l'ambition d'étudier l'influence de l'accès à l'emploi par exemple sur le trafic de stupéfiants et les conséquences socio-économiques locales des trafics pour les habitants et les entreprises.

Partenaire : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA)

Publication : Second semestre 2026

En l'absence d'un pôle dédié à l'IPP, les projets portant sur les questions de rénovation urbaine et de logement ont été réalisés sous l'égide de Camille Hémet et Nina Guyon.

Mixité résidentielle et logement social

Ce projet vise à proposer une mesure de la mixité sociale dans le logement qui puisse être utilisé tant dans le processus d'allocation des ménages que dans le processus de décision de géolocalisation des nouveaux logements sociaux.

Partenaire : Fédération des entreprises sociales de l'habitat (ESH)

Publication : Ce projet a fait l'objet d'un rapport IPP (n°57) publié en juin 2025 et présenté lors de l'assemblée générale de la fédération.

La rénovation urbaine par le prisme des trajectoires des ménages

L'objectif de ce projet est d'analyser les dynamiques de peuplement des quartiers faisant l'objet d'un programme de rénovation urbaine, en s'appuyant sur des données fines à l'échelle des quartiers et non plus des sections cadastrales.

Partenaire : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

Publication : 2026/2027

PÔLE RETRAITES

Thématiques de travail

- impact des réformes des retraites
- emploi des seniors
- dispositifs familiaux et conjugaux du système des retraites
- équilibre des finances publiques à long terme
- parcours de vie et inégalités de retraite
- âges de départ à la retraite

Équipe permanente



Maxime Tô

Responsable du Pôle



Todor Tochev

Économiste senior



Maïlys Pedrono

Économiste junior



PROJETS & PUBLICATIONS



Impact des réformes de retraites sur les allocations chômage

Ce projet a pour objectif de mesurer l'effet des changements dans les paramètres du système des retraites sur les trajectoires professionnelles. Il s'agit de mettre en évidence au niveau individuel l'impact causal d'un changement dans l'âge d'ouverture des droits ou dans la durée cible de cotisation sur les entrées au chômage d'une part et de manière plus générale sur les trajectoires de fin de carrière.

Partenaire: Unedic

Calendrier: 2025/2026

Microsimulation des fins de carrières des salariés du secteur privé

Depuis 2016, l'IPP contribue à la mise en place et l'amélioration du modèle de microsimulation MiSRAA. Ce modèle permet de faire des prévisions sur le court et long terme sur la population des assurés de l'Agirc-Arrco. Il est utilisé à la fois par les partenaires sociaux lors des négociations annuelles sur le pilotage du régime et alimente également les projections du conseil d'orientation des retraites (COR). Le projet en cours actuellement porte sur la modélisation des fins de carrière et du passage à la retraite.

Partenaire: Agirc-Arrco

Publication: Ce projet fera l'objet d'un rapport IPP fin 2025.

MARITAL : Comportements conjugaux et retraite

Le projet MARITAL (Marital behaviour and retirement) a pour finalité, d'une part, d'améliorer la connaissance de la situation conjugale des seniors, de ses déterminants et de son évolution au cours du temps, et d'autre part, d'identifier les canaux réciproques par lesquels cette situation joue sur les inégalités de retraite.

Partenaire: Ined, Agence nationale de la recherche

Calendrier de travail et publications: 2029

Règles de réversion : effectivité et implications

Ce projet vise à dresser un état des lieux des perspectives de réversion des individus actuellement en couple à la retraite et de documenter l'effectivité des règles, très peu étudiée, en tenant compte des spécificités de chaque régime.

Partenaire: Ined, Conseil d'orientation des retraites (COR)

Publications: Ce projet fera l'objet d'un rapport IPP qui alimentera le rapport thématique du COR sur les droits familiaux et conjugaux de retraite, et qui sera présenté lors du colloque du COR sur le sujet en décembre

PENSIPP

Le pôle retraites développe et améliore en continu le calculateur de pensions PENSIPP. Ce calculateur permet à la fois de décrire les déterminants des pensions dans le système de retraite actuel, mais également de simuler les réformes possibles du système et d'évaluer ex ante l'effet de ces réformes.

PROJETS & PUBLICATIONS



Note et blog IPP

Patrick Aubert a publié une note et plusieurs billets de blog au cours de l'année, en résonance notamment avec les discussions autour de la réforme des retraites de 2023 menées dans le cadre du "conclave" initié par le Premier ministre, consécutif à la mission flash de la Cour des comptes.

Mieux prendre en compte les personnes défavorisées dans les règles de retraite : quelles pistes pourrait-on envisager ?

Octobre 2024

Ce billet de blog synthétise une note rédigée à la demande du président du conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), sur la façon actuelle dont le système de retraite français prend (plus ou moins bien) en compte la réalité des carrières des personnes les plus défavorisées et en discutant quelques pistes d'évolution envisageables pour l'améliorer concrètement.

Le système français de retraite fait dépendre l'âge de départ de la durée de carrière : est-ce justifié ?

Note IPP n°111, novembre 2024

Sur la base d'un travail statistique approfondi et inédit, l'auteur mesure l'espérance de vie des retraité-e-s à l'âge de départ à la retraite à taux plein, afin de vérifier si les assurés à qui le système octroie le taux plein plus tôt sont effectivement ceux dont l'espérance de vie est la plus basse. Les résultats l'amènent à interroger l'un des concepts centraux de notre système de retraites selon lequel la durée de carrière conditionne l'âge de départ à taux plein, reposant sur l'idée que cette condition favorise les personnes ayant commencé à travailler tôt, supposées correspondre aux personnes les plus précaires.

Concertation sur les retraites : est-ce déjà bien parti pour être mal parti ?

Janvier 2025

Les débats sur les retraites se cristallisent le plus souvent sur quelques mesures techniques. L'auteur du billet propose que la concertation avec les partenaires sociaux et le débat parlementaire s'ensuivant aient avant tout avoir comme objet de répondre aux questions de fond sur ce que l'on vise : quel niveau de pension relatif, à quel âge, et pour quel taux de cotisation ?

Quels enjeux derrière le débat sur les « vrais chiffres » de déficit des retraites ?

Janvier 2025

L'auteur apporte dans ce billet sa lecture du débat, relancé par le Premier Ministre dans son discours de politique générale de janvier, sur les "vrais" chiffres du déficit des retraites, selon que ces chiffres incluent ou non la contribution de l'Etat employeur pour équilibrer le régime de retraites des fonctionnaires.

PROJETS & PUBLICATIONS



Sous-indexer certaines pensions de retraite : pourquoi et comment ?

Avril 2025

L'auteur de ce billet fait l'hypothèse que la sous-indexation différenciée des retraites va revenir régulièrement dans le débat comme un moyen de faire contribuer les retraités à l'effort général tout en préservant les plus modestes. C'est pourquoi il s'attache dans le billet à expliciter les enjeux latents d'une telle proposition et identifier ce qui entre en cohérence, ou à l'inverse en décalage, avec les grands principes généraux du système de retraites français.

Quel âge de départ à la retraite après quel métier ?

Avril 2025

Malgré la grande richesse de données statistiques disponibles, il n'existait pas d'informations sur les âges de départ par métier. La mise à disposition d'une nouvelle base de données par l'IPP vient combler ce manque. Ce billet, accompagné d'une **infographie** animée dédiée, présente les principaux enseignements à tirer de ce travail.

Panorama

En résonance à nouveau avec l'actualité médiatique et politique sur les retraites, relancée par le conclave initié par le Premier ministre en janvier 2025 afin d'aménager la réforme des retraites de 2023, le pôle retraites de l'IPP a compilé sur une même page du site ses travaux récents susceptibles d'apporter un éclairage sur les débats du moment.

Panorama des publications passées et à venir

- Besoins de financement et équilibre général du système
 - Quels enjeux derrière le débat sur les « vrais chiffres » de déficit des retraites ?
 - Le Conseil d'orientation des retraites va dorénavant publier ses projections en mettant en avant un scénario de référence : quel changement en attendre ?
 - Quelles orientations pour les retraites après la publication du nouveau rapport annuel du COR ?
- Considérations générales et perspectives sur le système de retraites
 - Concertation sur les retraites : est-ce déjà bien parti pour être mal parti ?
 - Réaffirmer le lien cotisations-droits
 - Comme le système de retraite est très compliqué, on a tendance à réfléchir à partir de carrières types. Mais il faut se méfier des raisonnements simplifiés.
 - Retraite, perte d'autonomie : faudrait-il articuler davantage les deux politiques de la vieillesse ?
- Relever l'âge de départ : oui, mais comment ?
 - L'âge de départ à la retraite en perspective historique : un retour sur 50 ans de réformes
 - Le système français de retraite fait dépendre l'âge de départ de la durée de carrière : est-ce justifié ?
 - Les départs anticipés pour carrière longue permettent-ils de compenser une plus grande pénibilité des métiers ?
 - Carrières longues : devrait-on pouvoir partir à la retraite dès qu'on a cotisé la durée requise ?
 - Allonger la durée requise plutôt que relever l'âge minimal de départ à la retraite: un levier de réforme plus juste ?
- Piloter les niveaux des retraites
 - Retraites : quelles règles d'indexation dans un régime en annuités ?

PÔLE SANTÉ ET AUTONOMIE

Thématiques de travail

- la redistribution opérée par la prise en charge publique des risques santé, invalidité et perte d'autonomie
- la cohérence des différents dispositifs de prise en charge, leur impact sur la trajectoire des bénéficiaires
- l'adéquation de l'offre aux besoins sur le territoire, notamment en établissements médico-sociaux, en habitats intermédiaires et en services d'aide à domicile
- la projection des besoins futurs de prise en charge
- l'articulation entre prise en charge privée et publique, et l'effet de l'aide apportée par les aidants informels sur leur propre santé

Équipe permanente



Delphine Roy
Responsable du Pôle



Patrick Aubert
Expert senior



Agnès Charpin
Économiste senior



Octave De Brouwer
Économiste senior



Camille Auxepaules
Économiste junior



Pauline Culioli
Économiste junior



Annelore Verhagen
Post-doctorante



PROJETS & PUBLICATIONS



1/ L'offre et son adéquation aux besoins

Territoires, Habitats ÉMergents, Institutions et Solvabilisation de l'offre

Le projet Thémis s'inscrit dans la continuité du projet "Trajectoires des personnes âgées en perte d'autonomie et disparités départementales de prise en charge mené de 2019 à 2022. Il vise à approfondir la question des marges de manœuvre ou contraintes des départements dans le financement de l'autonomie puis la structuration de l'offre en s'intéressant particulièrement à la production de services, l'habitat intermédiaire et la complémentarité entre offre sanitaire et offre médico-sociale. Le projet ambitionne enfin d'apporter des éléments de réflexion sur le financement de la cinquième branche "Autonomie" au sein de la Sécurité Sociale.

Partenaire: CNSA

Publication: Ce projet s'écoule sur 4 années où seront régulièrement présentés des résultats intermédiaires lors de webinaires. Deux webinaires se sont tenus en novembre 2024 et juin 2025 dans le cadre des rendez-vous de la recherche animés par la CNSA.

Perspéphone : Perspectives sur la Résilience des StructurEs pour Personnes âgées et Handicapées : Organisation des Etablissements et Canicules

Ce projet a pour objectif d'identifier les facteurs contribuant à minimiser la létalité des canicules en Ehpad et en établissements d'accueil médicalisés pour personnes handicapées, puis de replacer les résultats obtenus dans une perspective plus large sur l'habitabilité des établissements et leur soutenabilité environnementale.

Partenaire: DREES (MiRe)

Publication: Le projet prévoit la soumission d'une note IPP fin 2025 et d'un article scientifique.

Hilauseniors

Ce projet vise à analyser et documenter la couverture territoriale du logement intermédiaire, par le passé et à l'heure actuelle, l'offre de services et les coûts associés aux différents types de logement intermédiaire. L'IPP a participé activement à la conception et la phase de relance de l'enquête OFFRE.

Partenaire: CNAV, Programme Prioritaire de recherche sur l'Autonomie (France 2030)

Publication: Une publication est prévue dans la revue Cadr'@age de la CNAV.

PROJETS & PUBLICATIONS



2/ Articulation des politiques publiques et effets redistributifs

Aidants

Le projet vise à éclairer la situation socioéconomique et de santé des proches aidants, et à identifier parmi ceux-ci les personnes les plus à risque du fait de l'aide apportée, sur lesquelles l'intervention publique doit prioritairement se concentrer.

Partenaire : DREES

Calendrier de travail : Ce projet a fait l'objet d'un Dossier de la DREES publié en octobre 2024.

Ce projet se poursuit en 2025 par l'exploitation de l'enquête Autonomie.

Partenaire : DREES

Calendrier de travail : Ce projet fera l'objet de plusieurs publications de la DREES en 2025 et 2026.

Hausse des salaires des aides à domicile : quels effets sur le secteur ?

Les emplois de l'aide à domicile sont caractérisés par des conditions de travail difficiles et des rémunérations faibles. En 2021, une augmentation importante des salaires des aides à domicile employées du secteur privé non lucratif a été mise en application. Ce projet vise à évaluer l'impact de la hausse des salaires dans le secteur de l'aide à domicile, notamment sur le recrutement des salariées, leur maintien dans l'emploi et leur satisfaction vis-à-vis de leur travail, ainsi que sur les structures d'aides concernées.

Partenaires : IReSP, CNSA

Les besoins en personnel accompagnant des personnes âgées en perte d'autonomie

Ce projet vise à estimer les besoins individuels d'aidants rémunérés et soignants des bénéficiaires de l'APA en fonction du niveau de perte d'autonomie, à domicile et en établissement. Il s'appuie sur le modèle de microsimulation Autonomix.

Partenaires : Drees

Publication : Ce projet a donné lieu à la publication du dossier de la DREES n°123 en octobre 2024.

Le Pôle santé-autonomie contribue également activement au projet "Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile" aux côtés du Pôle travail.

PROJETS & PUBLICATIONS



2/ Articulation des politiques publiques et effets redistributifs

Invalidité

Le projet consiste en une étude sur les bénéficiaires d'une pension d'invalidité, dispositif peu discuté dans le débat public qui concerne pourtant 800 000 personnes, à partir des données de l'EIR 2016.

Partenaire : DREES

Publications : Le projet a fait l'objet d'une première communication par la DREES en juillet 2023. Il a fait l'objet d'une présentation au colloque "retraite et vieillissement" de la Caisse des dépôts en octobre 2023. Il sera complété par la publication d'un article dans la revue Economie et Statistiques fin 2025.

Kappa

Ce projet propose une analyse comparée des politiques relevant du champ du handicap et de celles relevant de la perte d'autonomie liée au grand âge, avec pour fil rouge l'analyse des origines, implications et perspective d'évolution de la segmentation par âge des politiques publiques de l'autonomie.

Partenaire : Ce projet est porté par un consortium composé de neuf organismes de recherche français et trois associations du secteur médico-social et coordonné par l'Institut national des études démographiques (INED). Il bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-22-PAVH-0004.

Calendrier de travail : 2023-2027. Les journées d'étude annuelles se sont tenues sur le campus Jourdan les 22 et 23 mai 2025.

Revenus et incapacité

Les dispositifs visant à assurer un revenu aux personnes en incapacité sont appréhendés sous l'angle des retraites, de l'invalidité, du handicap ou de la pauvreté mais rarement de façon globale. Ce projet de recherche vise à sortir de cette approche en silo et s'articule autour de trois axes : les ressources des personnes handicapées aux âges d'activité, la transition vers la retraite, et les inégalités de retraite au regard des incapacités. Ce projet constitue l'un des axes du projet Kappa précédemment cité.

Partenaire : DREES – Programme prioritaire pour la recherche "autonomie"

Publications : Ce projet a fait l'objet de la publication d'un Dossier de la DREES (n°125) et de deux Études et résultats (N° 1327 et 1328) en février 2025 ainsi que d'un billet de blog IPP intitulé "Retraite, perte d'autonomie : faudrait-il articuler davantage les deux politiques de la vieillesse ?"

Autonomix

Le modèle Autonomix, qui permet de simuler les politiques publiques de l'aide à l'autonomie des personnes âgées, a été développé par la DREES depuis 2011. En 2021, celle-ci a signé un partenariat avec l'IPP pour s'appuyer sur l'expérience de l'institut en microsimulation, afin de co-développer le modèle et de mettre son code en Open Source.

PROJETS & PUBLICATIONS



Impact de la naissance d'un enfant handicapé sur les trajectoires professionnelles des parents et le revenu des ménages

En comparant les trajectoires de revenus des ménages autour des naissances d'enfant qui sont par la suite reconnus en situation de handicap avec les trajectoires d'autres ménages dont les enfants ne sont pas reconnus en situation de handicap, ce projet vise à mesurer l'impact sur le revenu du ménage de la naissance d'un enfant handicapé. Il s'attachera ensuite à décomposer les mécanismes à l'œuvre dont le rôle des revenus du travail des parents, des allocations et prestations sociales, et du barème de l'impôt sur le revenu.

Partenaires : IResP, CNSA

Publication : Un article sera soumis à une revue scientifique en 2025/2026.

Blog IPP

Déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé : 1 an après l'entrée en vigueur, un débat inachevé ?

Décembre 2024

Un an après l'entrée en vigueur de la déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé (AAH), c'est-à-dire la non prise en compte des revenus de l'éventuel conjoint pour apprécier l'éligibilité à l'AAH et pour en calculer le montant, ce billet commente les premiers bilans statistiques de cette mesure. Il revient à cette occasion sur un certain nombre de débats amorcés lors du débat parlementaire : les conséquences de la conception de l'AAH comme un revenu de remplacement et non comme un minima social, le maintien du calcul conjugalisé pour les présumés perdants de la réforme, la transition avec l'allocation de solidarité aux personnes âgées après 62 ans, etc.

Retraite, perte d'autonomie : faudrait-il articuler davantage les deux politiques de la vieillesse ?

Mars 2025

Les deux politiques de la vieillesse que sont les retraites et la perte d'autonomie visent une même population (les personnes âgées) mais répondent à des besoins très différents, sont actuellement financées et mises en œuvre de manière séparée, et restent politiquement débattues de manière distincte également. Ce billet invite à une réflexion prospective sur le principe et la manière de rapprocher ces deux politiques. Son auteur envisage notamment d'intégrer dans le système de retraite une majoration de la pension pour les retraités qui ont été reconnus en perte d'autonomie.

PROJETS & PUBLICATIONS



3/ Santé et accès aux soins

Innovidep

Ce projet vise à créer une communauté mixte, entre chercheurs et professionnels de la prévention et en gérontologie avec la participation des usagers, afin de développer des projets de recherche mixte participatifs sur la mise en oeuvre des Interventions Non Médicamenteuses (INM).

Partenaire : IRESP

Breathe

Ce projet vise à analyser les conséquences de la pollution de l'air sur le développement cognitif et socio-émotionnel des enfants en France et le rôle joué par cette pollution dans la construction des inégalités.

Partenaire : Agence nationale de la recherche (ANR-24-CE4I-2183)

Calendrier de travail : 2028

PÔLE TRAVAIL ET EMPLOI

Thématiques de travail

- les travailleurs à bas salaires
- le télétravail et les (ré)organisations des entreprises
- l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- la lutte contre les discriminations et les inégalités de genre

Équipe permanente



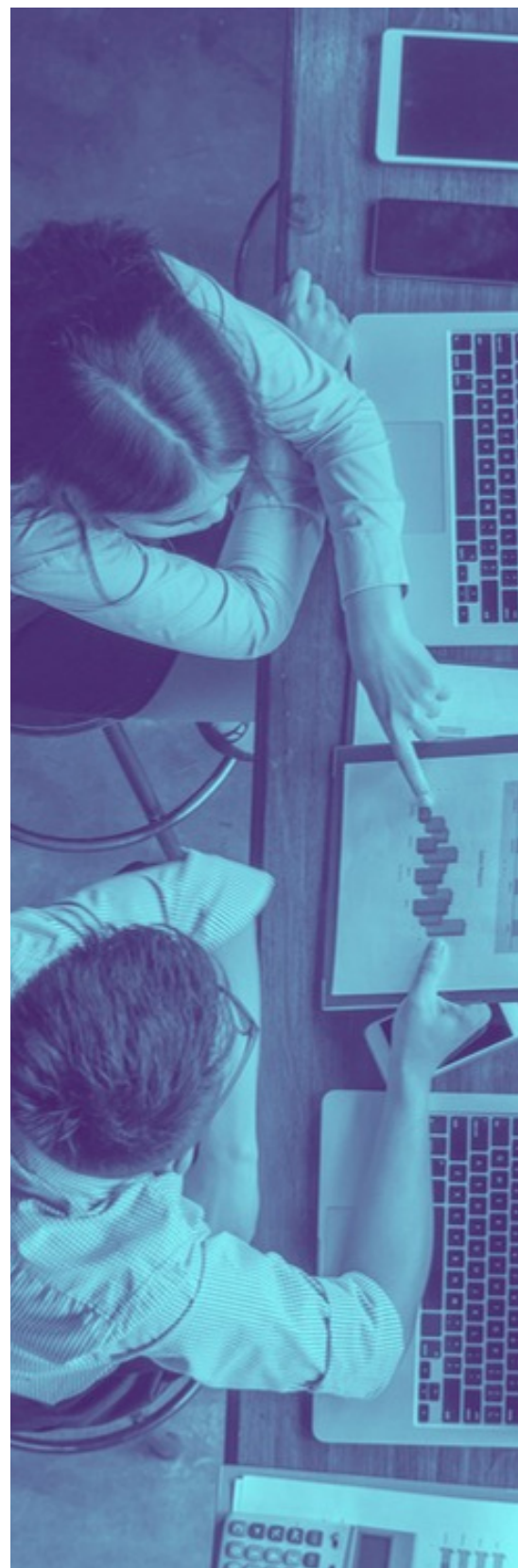
Thomas Breda

Co-responsable du Pôle



Joyce Sultan

Co-responsable du Pôle



PROJETS & PUBLICATIONS



Effets d'une nouvelle organisation du travail dans l'aide à domicile

En donnant davantage d'autonomie aux aides à domicile pour organiser leurs plannings et les plans d'aide, le modèle d'organisation en équipes autonomes est pensé pour permettre aux salariés de se réapproprier leur travail et ainsi améliorer leur motivation, la qualité de leur travail et *in fine* la prise en charge des personnes accompagnées. Ce projet étudie dans quelle mesure le modèle répond à ses promesses.

Partenaires : Département de l'Eure / Département de l'Oise / Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) / Anses / IReSP

RSA

Ce projet a pour objectif de mener une évaluation quantitative de l'accompagnement renforcé des allocataires du RSA testé depuis le printemps 2023 dans le cadre de l'expérimentation France Travail. Le retour à l'emploi et la sortie du RSA seront principalement observés mais également le taux de non-recours, l'efficacité des sanctions, ou encore la qualité des emplois.

Partenaire : DARES

Publication : Ce projet fera l'objet d'une co-publication d'un rapport avec la DARES au premier semestre 2026.

Le télétravail pendant et après la pandémie de covid-19 : déterminants, conséquences et rôle du dialogue social

Ce projet vise tout d'abord à identifier les activités qui peuvent être télétravaillées et à expliquer les différences d'adoption effective du télétravail parmi ces entreprises. Il s'intéresse ensuite aux sources de variation qui ne soient pas liées à la productivité des entreprises ou à la satisfaction au travail des salariés. Enfin, ce projet analyse les déterminants du maintien du succès du télétravail après la crise sanitaire.

Partenaire : Agence nationale de la recherche (ANR-21-CE26-0004)

Évaluation du programme *For Girls in Science*

Partant du constat que les filles sont moins représentées dans les filières scientifiques, le programme *For Girls in Science* a pour objectif de modifier les choix d'orientation post-bac des lycéennes vers les filières en sciences, en technologie, en ingénierie ou en mathématiques. Pour ce faire, le programme met en œuvre différentes actions destinées à modifier les perceptions des disciplines liées aux métiers scientifiques, à développer le goût pour les sciences, et à favoriser la confiance en soi via l'accompagnement scolaire et la relation de confiance. L'IPP évalue l'impact de ce programme.

Partenaire : Fondation L'Oréal

Publication : 2026

NOTES IPP



Les notes IPP présentent de manière synthétique et pédagogique des travaux scientifiques à destination de la presse, des décideurs politiques et du grand public. Les auteurs sont des membres de l'équipe permanente ou des chercheurs affiliés à l'IPP. Cette page recense les notes n'étant pas déjà présentées préalablement dans les pages projets et publications des pôles de l'IPP.



L'expérimentation AvenirPro : un levier pour l'insertion professionnelle des élèves de CAP et BacPro

Note IPP n°109, octobre 2024

Avenir Pro est un dispositif qui consiste à accompagner les élèves de lycées professionnels par des conseillers France Travail. Il se compose de deux phases : une période d'accompagnement collectif en classe puis une période d'accompagnement individualisé après la fin de l'année scolaire. La note présente les premiers résultats d'évaluation du dispositif.

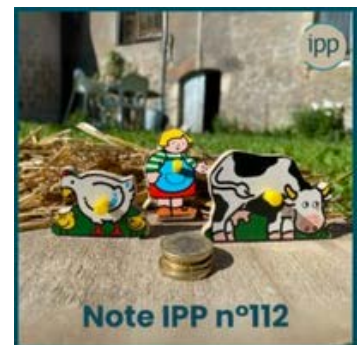
Auteurs : Pierre Cahuc (Sciences Po), Jérémy Hovelin (ZEW – Leibniz Centre for European Economic Research), Arnaud Lary (Sciences Po), Arne Uhlenhorff (CNRS-CREST, École Polytechnique)

Prix planchers dans les filières agroalimentaires : une mesure d'efficacité ?

Note IPP n°112, décembre 2024

Cette note s'intéresse aux conditions dans lesquelles les prix planchers peuvent s'avérer efficaces ou à l'inverse inefficaces. Elle entend ainsi apporter une contribution utile aux débats récurrents sur la juste rémunération des agriculteurs.

Auteurs : Rémi Avignon (INRAE-SMART), Etienne Guigue (LMU Munich)



Stabilité fragmentée : la récurrence de la réembauche et des contrats à durée déterminée en France

Note IPP n°113, mars 2025

La réembauche désigne le processus par lequel des travailleurs précédemment licenciés ou temporairement au chômage sont rappelés par leur ancien employeur. Il s'agit d'un phénomène peu documenté en Europe contrairement aux États-Unis. Cette note vise à combler cette lacune pour la France.

Auteurs : Olivier Charlot (CY Cergy Université), Franck Malherbet (ENSAE Paris), Eloïse Ménéstrier (DARES)

BUDGET DE L'IPP

L'exercice budgétaire de l'IPP s'inscrit dans le cadre de l'année universitaire, du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. L'IPP est financé par les membres fondateurs, Paris School of Economics au titre des financements d'investissement d'avenir (Labex OSE, puis l'EUR PgSE), et le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (également au titre du Labex Ecodec), ainsi que par des contrats de recherche.

Le budget total de l'IPP pour l'année 2024-25 s'élève à 2 960 K€, dont 400 K€ de financement des fondateurs PSE et GENES et 2 553 K€ de financements contractuels (soit 85 % du total). Le budget est en progression par rapport à 2023-24 de 25 %.

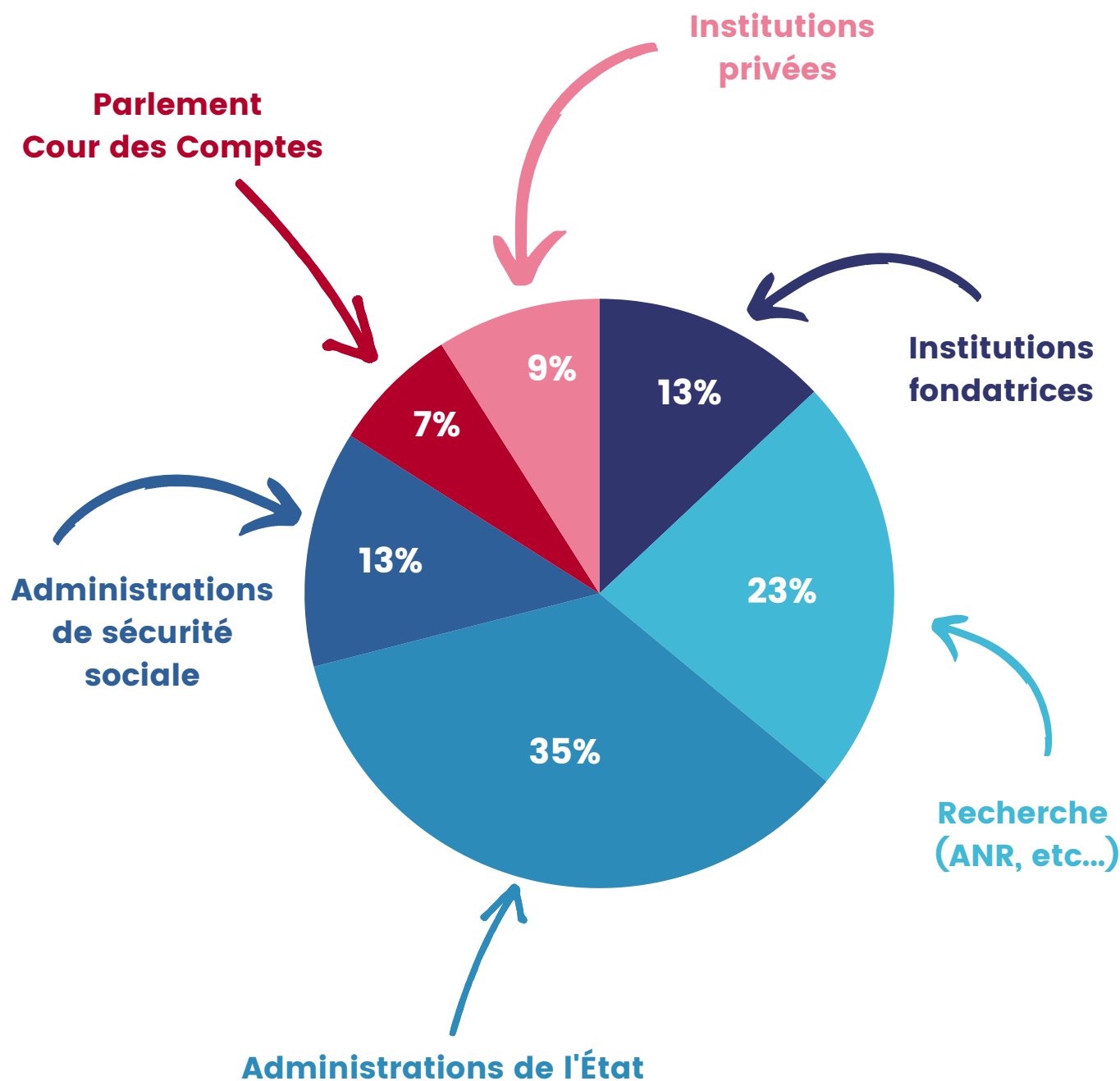
Financements (en euros)	2023-24 (réalisé)	2024-25 (prévisionnel)
Financement PSE (Labex OSE / EUR)	199 404 €	230 000 €
Financement GENES (Labex Ecodec, Genes)	170 000 €	170 000 €
Financement CNRS-SOSI	111 617 €	29 858 €
Contrats de recherche	1 891 167 €	2 553 391 €
Prestation de services annexes	12 935 €	0 €
Total financements	2 391 119 €	2 983 249 €

Dépenses (en euros)	2023-2024 (réalisé)	2024-25 (prévisionnel)
Rémunérations	1 901 977 €	2 508 084 €
Frais d'accès aux données	124 462 €	120 469 €
Frais de mission/réception	35 733 €	42 663 €
Frais de gestion	174 269 €	219 042 €
Autres frais	110 817 €	70 389 €
Total dépenses	2 347 258 €	2 960 647 €

	2023-24 (réalisé)	2024-25 (prévisionnel)
Solde annuel	43 861 €	22 602 €
Bilan (fonds de recherche)	89 193 €	111 795 €

BUDGET DE L'IPP

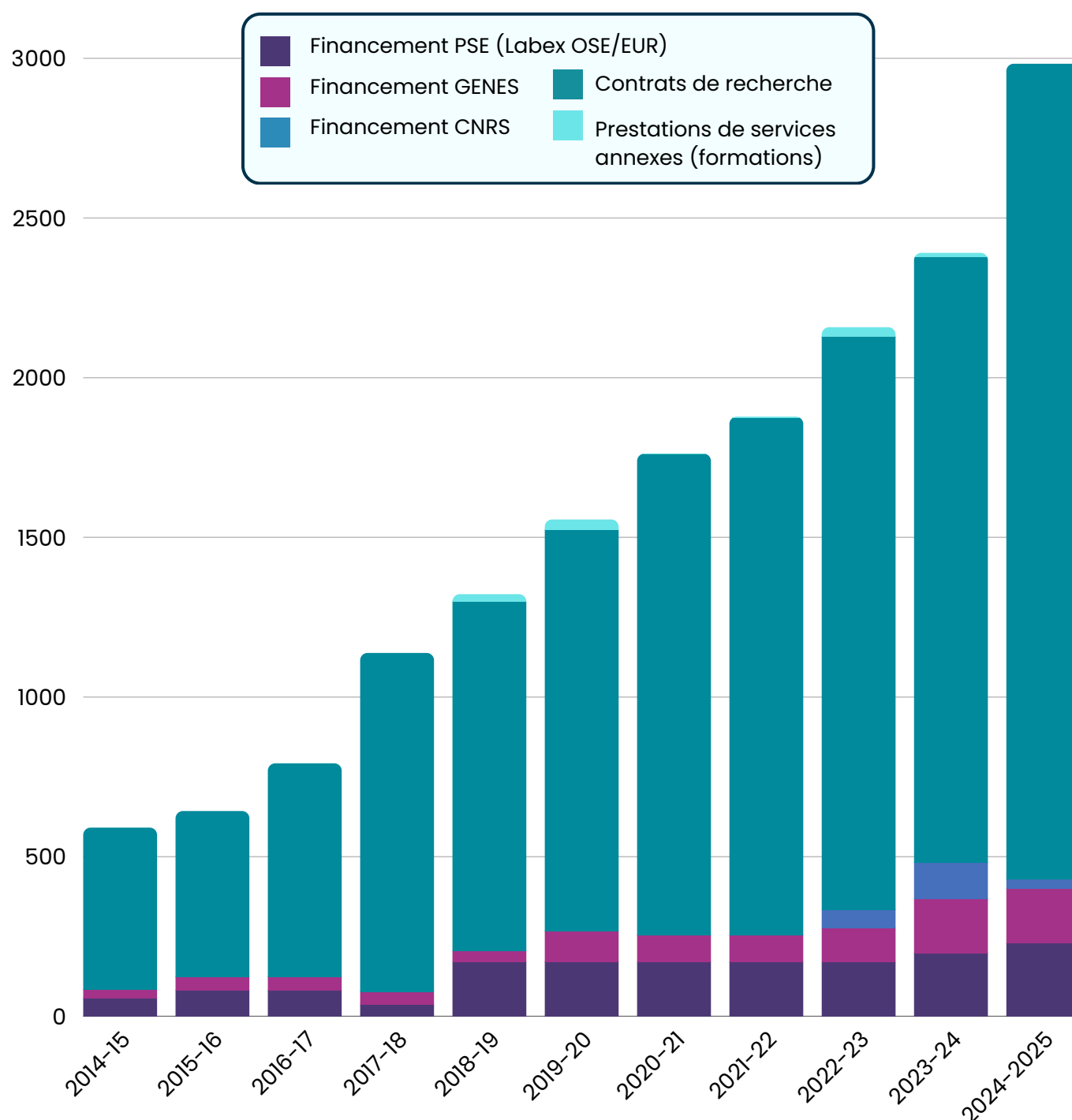
Outre le soutien de Paris School of Economics et du GENES, le financement des travaux de recherche de l'IPP repose sur des contrats avec des agences de recherche, des administrations publiques (État, Sécurité sociale, Union européenne) et des acteurs de la sphère privée (entreprises, fondations d'entreprises) : nos financeurs sont nombreux et de types variés.



Sources des financements des projets de recherche
2024-2025

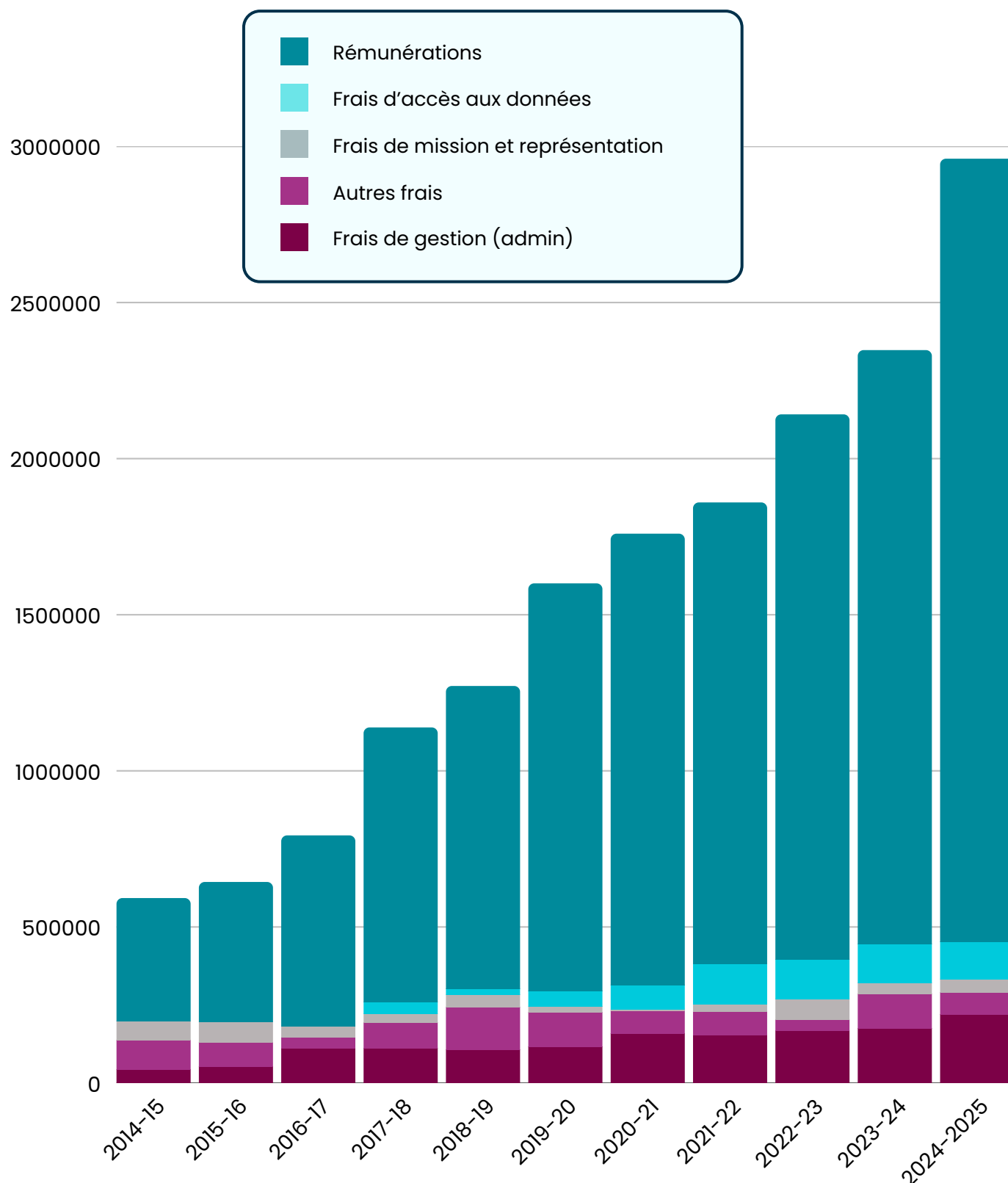
RÉTROSPECTIVE

Financements



RÉTROSPECTIVE

Dépenses



LISTE DES FINANCEURS

- Agence de la transition écologique (Ademe)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
- Agirc-Arrco régime complémentaire de retraite
- Banque Publique d'Investissement (BPI France)
- Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Centre Pour La Recherche Economique et Ses Applications (Cepremap)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Conseil d'analyse économique (CAE)
- Conseil d'orientation des retraites (COR)
- Conseil des prélèvements obligatoires (CPO)
- Cour des comptes
- Défenseur des droits
- Département de l'Eure
- Département de l'Oise
- Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques du Travail (DARES)
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESRI)
- Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
- Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP)
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
- Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)
- Ecole Normale Supérieure-PSL
- Fédération des entreprises sociales pour l'habitat (ESH)
- Fondation Ardian
- Fondation de l'Ecole Polytechnique
- Fondation Rockwool
- Fondation L'Oréal
- France 2030
- France Stratégie
- Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES)
- Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)
- Institut national d'études démographiques (INED)
- Institut de recherche en santé publique (IReSP)
- Institut Polytechnique de Paris
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- Neftys
- Paris School of Economics (PSE)
- Programme d'investissements d'avenir (PIA)
- Programme prioritaire pour la recherche autonomie
- The American Foundation for Paris School of Economics (AFPSE)
- Unedic
- Union Sport et Cycle



Institut des
politiques publiques

www.ipp.eu

48, boulevard Jourdan
7014 PARIS
contact@ipp.eu